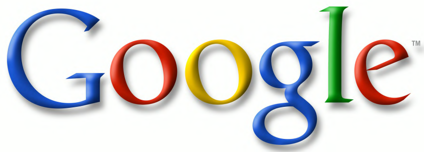





600054357U



ARCHÉOLOGIE.

ON TROUVE CET OUVRAGE :

A CHATILLON,

CHEZ C. CORNILLAC, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

A DIJON,

CHEZ LAMARCHE, LIBRAIRE.

ARCHÉOLOGIE

CELTO-ROMAINE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE CHATILLON-SUR-SEINE, COTE-D'OR.

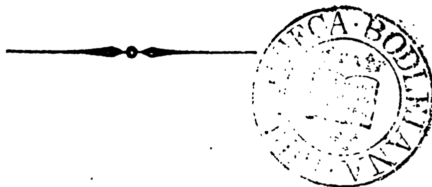
Première Partie,

SUIVIE D'UN GLOSSAIRE CELTIQUE

ET D'EXEMPLES D'ABRÉVIATIONS ET DE CORRUPTIONS LATINES.

PAR J.-B. LECLERE,

Auteur d'un Salon de 1824.



PARIS,

ANSELIN ET GAULTIER-LAGUIONIE, LIBRAIRES,

Rue et Passage Dauphine, 36.

1839.



PRÉFACE.

Reconstruire les temps passés avec les faibles débris des âges, et par là rappeler la mémoire des époques antérieures, est un objet, sinon de la première utilité, du moins susceptible d'occuper agréablement les instants d'un homme qui a du loisir. Dans ce travail, parfois ingrat, il trouve souvent aussi l'occasion des plus vives jouissances. Chaque observation nouvelle qu'il fait dans le domaine des conjectures, lorsqu'elle a quelque apparence de vérité, lui plaît; chaque monument qu'il découvre et dont il parvient à expliquer l'âge et l'occasion par l'inscription, les emblêmes ou les ornements, le remplit de satisfaction : enfin il est heureux lorsqu'il peut rappeler des souvenirs honorables pour sa patrie.

Placé dans cette situation, et mécontent de n'avoir que des notions obscures sur l'état primitif de mon pays, dont j'apercevais partout des traces de la civilisation primitive, je me suis mis à interroger son histoire, son sol, ses débris, ses souvenirs, et, après avoir bien combiné tous ces éléments, je suis parvenu, sinon à dérouler le

tableau entier des époques celtique et romaine chez nous, du moins à en tracer une esquisse suffisante pour donner à un autre l'idée d'en achever tous les détails.

Le sol de la Bourgogne, et notamment celui de l'arrondissement de Châtillon que j'habite, est si plein de monuments de tout genre qui rappellent et les Celtes nos aïeux et la domination des Romains dans nos contrées ; nous foulons si souvent aux pieds les restes précieux des arts de ces différents âges, qui expriment en langage muet mais énergique quelle était la civilisation de nos pères, que je crois devoir initier les autres aux découvertes que je puis avoir faites.

Un assez grand nombre d'écrivains modernes ont abordé, je le sais, le même genre de travail, et cherché à remplir cette lacune de notre histoire. Plusieurs d'entre eux ont assurément montré beaucoup de talent dans leurs recherches, mais comme ils ont toujours puisé aux mêmes sources (les historiens de Rome et de la Grèce), ils ont sans cesse répété les mêmes faits, et l'on ne peut disconvenir qu'ils n'aient laissé les choses dans l'état d'obscurité et de vague où ils les ont trouvées.

La plupart, adoptant un plan général et étendu, et prenant pour base un système unique dans lequel ils font entrer, bon gré mal gré, tous les faits épars, ne nous ont offert que des thèses générales, quelquefois vraies, mais souvent aussi

très-fausses. Quelques autres, s'élevant toujours à des considérations supérieures sans préciser aucun fait historique, ont pu amuser les esprits, mais ne nous ont fait entrer en aucune sorte dans la vie commune et religieuse des peuples. D'autres enfin, et c'est la maladie du jour, absorbés par l'étude des chartes et chroniques, se sont efforcés d'y trouver des traces d'un état social qui avait existé pour le moins sept ou huit siècles auparavant, et dont le souvenir était entièrement oublié.

Nous sommes obligé de le dire, et les précédents nous le permettent, tous les matériaux que l'on a employés jusqu'à ce jour, quoique fort utiles, sont insuffisants pour nous expliquer ce que notre curiosité réclame avec tant d'instance. D'une part, les historiens grecs et latins de l'Empire, ayant particulièrement les yeux fixés sur Rome et ses chefs d'où émanaient toutes les faveurs et toutes les grâces, se sont rarement appliqués à étudier les lois et coutumes des peuples vaincus, et à porter sur leur civilisation un coup d'œil critique. Le *Forum*, la cour impériale et les événements militaires relatifs aux souverains, voilà ce qui les préoccupait. Aussi a-t-il fallu le désœuvrement d'un homme supérieur (*), n'ayant de charges ni à attendre ni à demander sous une administration odieuse, pour

(*) Tacite.

qu'il se décidât à traiter des mœurs et coutumes des Germains.

Les chartes et chroniques, d'autre part, composées généralement sans critique, assiégées d'erreurs ou d'opinions ridicules, et écrites dans un temps où, comme je viens de le dire, l'on avait perdu la mémoire du temps passé et où l'on ignorait même le présent, ne peuvent offrir que de faibles clartés. Elles sont même le plus dangereux flambeau que l'on puisse saisir pour répandre quelque lumière sur les époques que je prétends éclaircir.

Tout en adoptant ce que les historiens anciens ont avancé sur les temps primitifs de notre patrie, et ce que les chroniques peuvent nous fournir de renseignements à ce sujet, c'est à d'autres sources que j'ai puisé la matière de ce petit ouvrage. Les terriers de nos villes et villages, dans la nomenclature de leurs contrées, puis les monuments des arts celtiques et romains répandus çà et là chez nous, m'ont servi à peu près seuls dans cette recherche nouvelle, dans laquelle j'ai pu apprécier la vérité de ce que l'on trouve avec si peu de détails chez les historiens de l'antiquité.

Si l'on en croit Procope, *Quelques changements qui arrivent aux choses, l'on ne change pas facilement les noms auxquels les hommes sont habitués.* Or, on trouvera la preuve de cette pensée dans cet Essai archéologique, et cela, sur une échelle

tellement grandiose que je n'ose en mesurer l'étendue par rapport aux autres nations.

En ne considérant que notre arrondissement, l'on verra en effet dans nos terriers les lieux primitivement cultivés et habités par nos pères, puis le passage de l'état pastoral à celui d'agriculteur, les moyens qui furent employés pour opérer cette grande œuvre, puis la vraie nomenclature des divinités celtiques, les institutions druidiques et leur emplacement, enfin les monuments consacrés à la vénération des peuples de la Gaule.

Pour l'époque romaine, l'on y trouvera à chaque pas les traces de l'énergie des Gaulois contre le despotisme de Rome, les suites de la révolte de Sabinus qui furent terribles pour nos aïeux, puis la lutte du druidisme contre le paganisme et celle du paganisme contre le christianisme, enfin tous les travaux militaires et civils des Romains dans nos contrées.

Tout cela sera expliqué dans l'examen de la religion et des divinités des Celtes; dans celui des *berts* ou colléges druidiques ; dans celui des camps, routes, télégraphes romains; dans celui des temples, des autels, des bains de cette même nation, et dans tout ce que la civilisation des deux époques a créé dans nos contrées et laissé de souvenirs.

Arrêté dès les premiers pas par une foule de mots étranges souvent répétés dans nos terriers,

et dont la langue française ou romaine ne pouvait me fournir d'étymologie satisfaisante, j'ai dû en rechercher le sens dans la langue celtique. C'est en examinant la forme, le caractère et les accidents des localités auxquelles ces mots étaient attachés, que je suis parvenu à éclaircir quelques-unes des racines de notre langue primitive. En marchant ainsi d'examen en examen, je suis arrivé à composer un Glossaire qui, s'il n'est pas volumineux, est suffisant pour traduire la plupart des noms des localités anciennes, et pour initier le lecteur à une foule de faits ignorés jusqu'à ce jour.

C'est ce Glossaire que je présente aujourd'hui à la suite de cet examen archéologique et historique de l'arrondissement, pour lui servir d'explication. Je joins aussi à ce morceau quelques exemples d'abréviations et de corruptions latines pendant l'époque romaine ou le moyen âge, qui sont nécessaires pour l'étude des terriers, telle que je l'ai faite.

Comme tout ce travail ne roule que sur des conjectures, parce que là où les historiens se taisent et où l'on n'a pour guides que les indications muettes des ruines et celles si vagues des noms propres on ne peut rien émettre avec certitude, il se peut que quelques-unes, dans l'immense quantité que j'avance, soient ou douteuses ou fausses, quelque soin que j'aie pris de faire disparaître tout ce qui n'est que

vraisemblable ; cependant je ne pense pas qu'elles puissent nuire à l'ensemble que je présente.

Je remercie ici les personnes honorables qui ont bien voulu m'accueillir dans mes courses pédestres et m'éclairer de leurs lumières sur les localités. C'est à elles que je dédie ce petit ouvrage, auquel elles ont coopéré, ainsi qu'à M. Lacordaire, Sous-Préfet de l'arrondissement, qui s'est prêté à ma correspondance avec tout le zèle d'un administrateur qui désire connaître le pays confié à ses soins, et provoquer les éclaircissements sur toutes les questions qui peuvent s'y rattacher.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE.

ÉPOQUE GAULOISE.

DES TEMPS PRIMITIFS ET DE LA POPULATION DES GAULES.

On a disserté et l'on disserte encore tous les jours sur l'origine des villes et villages, et sur leur plus ou moins haute antiquité : c'est un plaisir que se donnent la plupart des historiens et des archéologues; cependant les investigations que l'on fait à ce sujet sont toujours plus ou moins futiles, plus ou moins stériles en résultats. Elles ne servent la plupart du temps qu'à inventer des fables qui séduisent parfois l'imagination, mais qui satisfont rarement le jugement.

Ce qu'il y a de plus probable à cet égard, c'est que l'homme, soit qu'il doive son origine aux climats de l'Orient, comme c'est l'opinion générale, soit qu'il la doive aux contrées du Nord, ainsi que quelques-uns le prétendent, a commencé par être chasseur, puis pasteur, c'est-à-dire nomade. Or, cet état de choses indique seul que le monde a bientôt été occupé. L'esprit d'inquiétude et de curiosité qui porte sans cesse l'homme vers les lieux qu'il ne connaît pas, l'espoir d'un mieux possible qui le tourmente toujours, ont promptement porté nos aïeux

primitifs vers les extrémités de la terre, et le monde entier a aussitôt été envahi.

La population a dû marcher aussi d'une manière très-rapide : car partout où il y a place pour un être intelligent qui a tout moyen de défense, il est bientôt créé, et il se case facilement. Aussi voit-on dès les premiers temps du monde connu, que la terre entière était aussi bien peuplée au nord qu'au midi, à l'orient qu'à l'occident, bien que les nations se recommandent à notre curiosité à plus ou moins de titres.

Les Gaules, dont, à chaque période de l'histoire primitive, on aperçoit les habitants se porter en essaims nombreux dans toutes les contrées méridionales de l'Europe, dans quelques-unes de l'Asie, et même quelquefois en Afrique, étaient donc dès-lors au complet, puisqu'elles versaient dans le sein des autres nations le trop plein de leurs populations qui se trouvaient déjà trop à l'étroit dans leur pays. Les pâturages ou la chasse ne suffisaient plus, à ce qu'il paraît, ou bien la terre médiocrement cultivée ne pouvait nourrir un si grand nombre d'habitants.

Cette occupation des Gaules en totalité, dès les premiers temps, est attestée à chaque pas chez nous dans les terriers de chaque localité, car il n'en est pas une, qu'elle ait un nom celtique, romain, ou du moyen âge, où l'on ne retrouve des portions de sol ayant nom primitif, ou qui ne rappelle les institutions druidiques antérieures à l'époque romaine.

Les guerres nombreuses que César eut d'ailleurs à soutenir dans les Gaules, et la multitude des armées que celles-ci lui opposèrent, attestent encore et l'occupation entière des Gaules et le nombre de ses habitants.

Seulement, les peuplades sentant le besoin de se réunir en plus grand nombre pour se défendre dans les guerres continuelles qu'elles se faisaient entre elles étaient moins

éparpillées sur le sol, et par conséquent plus éloignées des lieux en culture. Plus tard, lorsque les Romains furent maîtres de nos contrées, et qu'ils y établirent une tranquillité perpétuelle à l'abri d'institutions fortes, les peuplades se scindèrent pour former de nouveaux villages plus à portée des propriétés agricoles, et plus propres par conséquent à en tirer de grands produits. C'est à cette dispersion que l'on doit la multitude de ces nouveaux villages ayant nom romain, qui complétèrent l'occupation parfaite de toutes les localités; car, si quelques-uns ont nom du moyen âge, c'est à la destruction des cités gauloises au Ve et au VIe siècle qu'ils durent leur création, parce qu'ils se fondèrent sur les ruines de ces cités en occupant le terrain qu'elles cultivaient.

J'ai remarqué aussi chez nous que tout village ayant nom celtique avait un finage beaucoup plus étendu que les villages ayant nom romain et très-rapproché du local de ceux-ci, attendu qu'ils ne purent prendre presque rien de l'ancien finage et qu'ils furent obligés de reporter ailleurs leur industrie agricole par des conquêtes sur les bois ou sur les steppes. Quant aux villages du moyen âge, comme ils se sont formés sur les ruines des cités ainsi que nous venons de le dire, ils en ont absorbé tout le terrage en prenant chacun leur part à la ronde.

DE LA GÉOGRAPHIE ANTIQUE DE L'ARRONDISSEMENT.

Dans un petit coin de cette Gaule, dont nous recherchons la civilisation primitive, existe aujourd'hui un arrondissement, selon la division politique actuelle, qui est connu sous le nom de Châtillon-sur-Seine. Il s'appelait jadis bailliage de la Montagne.

Cette portion du sol des Gaules, si l'on s'en rapporte à César et à quelques auteurs contemporains, était avant la

conquête et depuis, jusque sous Auguste, régi par les lois de deux nations. Toute la partie gauche de la Seine, jusqu'à la ville de *Latiscum* exclusivement, faisait partie du peuple des Mandubiens dont Alise était la capitale; toute la portion de droite, au contraire, plus toute celle gauche qui s'étend jusqu'à l'Armançon, faisait partie du pays des Lingons dont *Antemadunum* (Langres) était la capitale. Ces peuples étaient Celtes tous deux et liés entre eux par une confédération.

Sous Auguste, cette division politique fut changée, lui qui voulait diviser les populations le plus possible, soit pour arrêter les insurrections en affaiblissant les nations, soit pour empêcher que tout administrateur de Rome ne devînt trop puissant avec leur secours. Alors notre arrondissement tout entier, sans changer ses divisions anciennes, fit partie de la seconde Belgique; ce qui le prouve, c'est qu'après la révolte de Sabinus, appuyée sur les Lingons seuls, la partie gauche mandubienne fut traitée, ainsi que nous le verrons plus tard, aussi sévèrement que la partie droite; et que le centre de la légion ou des légions venues pour nous dompter était établi à Flavigny, en face d'Alise, qui a retenu le nom de Vespasien l'auteur de ces armements (*). Si notre pays fût resté celte comme auparavant ainsi que les Éduens, et confédéré avec ceux-ci, il n'y a pas de doute que la révolte n'eût pas eu lieu, attendu que ces derniers furent toujours regardés comme frères et amis du peuple romain, et nous n'aurions pas éprouvé la colère du vainqueur.

Dans ce court espace de terrain, six villes existaient plus ou moins fortes, plus ou moins riches, savoir : *Landunum* (la Montagne) auprès de Vertaut, sur le vallon de la Laignes; *Latiscum* ou *Lan ti cogne* (le château d'*Ogne*)

(*) Il était le chef de la famille des Flaviens.

au-dessus de Vix (*vicus*) sur le vallon de la Seine; sur le même vallon, au-dessus, *Psedunum*, ou plutôt *Sedûnum* (montagne de l'étang), entre Saint-Marc et Aisey; *Velay* (val à *E*), sur le haut du vallon de l'Ource, auprès de Beneuvre; *Vitriacus* (val, trou à *Is*), auprès de Veuxaulles (*vallis ad salices*); enfin, auprès de Ravières, l'ancienne cité d'*Harmand'hal* (ville du bois, ou du bois de *Man*) devant laquelle fut battu Vercingétorix par César la veille du siége d'Alise, soit que le général gaulois voulût empêcher la prise de cette ville, soit qu'il voulût essayer ses forces dans un lieu si étroit.

Quant aux autres localités, nous traiterons de leur géographie plus tard, dans une autre partie de cet ouvrage, en revenant sur l'examen de ces différentes villes.

POURQUOI NOTRE ARRONDISSEMENT PRÉSENTE PLUS QU'UN AUTRE LA TRACE DES DEUX CIVILISATIONS ANTIQUES, CELTIQUE ET ROMAINE.

Peut-être s'étonnera-t-on ici que je trouve tant de choses annoncées dans de simples noms de contrées, et que je prétende faire voir un immense tableau sur une petite toile. *Qui connaît les mots*, a dit Platon, *connaît les choses*. Or, notre arrondissement est on ne peut pas plus propre à l'étude de la langue celtique, par conséquent à celle des institutions qui nous gouvernèrent pendant tant de siècles. Formé dans un pays de montagnes entrecoupées de vallons, arrosé par des sources de tous genres et boisé de tout temps, il a par conséquent, par la variété de ses formes et de ses accidents, dû comporter la variété des désignations. Le caractère de ses localités l'a aussi rendu très-propre à la défense du terrain. Peu riche par la fertilité de son sol, et d'un difficile accès pour les étrangers, il n'a dû en conséquence exciter

que fort peu la convoitise de ses voisins. Le caractère des montagnards est d'ailleurs d'être très-attachés à leur patrie, belliqueux, opiniâtres et partant difficiles à dompter; aussi, dans les irruptions soudaines et violentes qui eurent lieu au V[e] et au VI[e] siècle, et dont nous apercevons les traces encore fumantes dans la destruction de nos cités, lorsque nos aïeux n'étaient pas les plus forts, ils avaient pour retraite des lieux inaccessibles dans lesquels il n'était pas facile de les trouver et encore moins de les vaincre. Une fois le torrent passé, chacun rentrait chez soi, relevant son habitation ou la réparant, et le nom de la patrie était conservé ainsi que ceux de la fontaine et du bocage, comme dit Tacite.

De là est résultée cette conservation des noms propres qui favorise l'étude de notre langue primitive, et c'est à bon droit que nos compatriotes pourraient s'appliquer le mot des Grecs *autochtones*, c'est-à-dire originaire du pays, car une foule de noms de familles ou de contrées s'y rencontrent que l'on ne trouve nulle part, et qui s'expliquent parfaitement par les racines de la langue celtique.

Dans les pays de plaine, au contraire, les populations en cas d'invasion étaient ou détruites ou emmenées en esclavage; une autre population leur succédait qui donnait aux localités des noms de la patrie qu'elle quittait, et, à chaque dévastation nouvelle, le pays changeait à la fois et de division politique et d'habitants, et les localités de noms propres.

Une raison, qui motive encore cette conservation des désignations primitives chez nous, c'est sans contredit la forme de la conquête bourguignonne. Bien différente en cela de celle du reste de la France par les nations du Nord, ce fut plutôt une prise de possession qu'une conquête, car les Bourguignons obtinrent à tout jamais la propriété de nos contrées en vertu d'une convention faite entre

l'Empire et eux, à condition qu'ils reconnaîtraient sa souveraineté et le défendraient en toute occasion. Le vainqueur, en conséquence, au lieu de tout détruire pour tout refaire à sa mode, se confondit avec le peuple qu'il venait de conquérir : il en adopta les lois qu'il ne modifia que fort peu, et conserva ainsi tous les noms préexistants. Cette révolution à laquelle nous devons le titre de l'ancienne province, à quelques désordres près, ne détruisit en rien les avantages de la civilisation, dont nos pères auraient encore joui longtemps, si l'ignorance et la barbarie n'eussent pas existé tout autour d'eux.

Une fois la féodalité arrivée, et le pays couvert comme par un réseau de forteresses dans lesquelles les propriétaires se regardaient comme souverains, les guerres qui se firent alors ne furent ni longues ni exterminatrices. Les populations étaient morcelées entre trop de chefs, ducs, comtes, marquis, pour qu'il en fût autrement, et le paysan attaché à la glèbe n'avait pas même le droit de sortir de sa localité sans la permission de son suzerain. Pendant ce temps-là, les noms primitifs se conservèrent de génération en génération; seulement ils se corrompirent, soit par l'intervention de la langue tudesque, soit par l'abréviation des mots celtiques ou romains, et le tout fut encore obscurci par l'ignorance des chroniqueurs et leurs fausses désignations.

Malgré tout cela, au milieu de cette confusion de mots, de dialectes de différents âges, il nous reste encore assez de noms primitifs pour reconquérir, ainsi que nous le verrons, une partie des substantifs applicables aux accidents de la nature d'où dérivent la plupart des noms de nos localités, et qui nous instruisent des institutions religieuses de ce temps.

DE LA RELIGION DRUIDIQUE.

Dés l'enfance du monde, la religion, comme on sait, fut le premier besoin moral de l'homme. Chez tous les peuples aussi, à leur origine, on voit le merveilleux venir en aide aux principes moraux qui existent naturellement dans les sociétés, et corroborer ceux-ci par des doctrines plus ou moins salutaires aux nations. Chez la plupart des peuples aussi, à leur origine, la religion devient théocratique, c'est-à-dire que le pouvoir religieux régle tous les autres et s'approprie tous les genres de domination.

Dirigés par le vague de leur imagination, et étonnés de tout ce qui se passe autour d'eux sans en deviner les mystéres, il n'est pas étonnant que les hommes se soient laissé influencer par des esprits plus hardis, plus osés, qui, s'emparant de toutes les croyances publiques, se sont posés comme les arbitres des intérêts des nations, et ont organisé leur despotisme d'une manière indissoluble.

De toutes les institutions politiques humaines, les plus durables sont assurément celles qui sont fondées sur l'appui d'une religion quelconque. L'auteur ou les auteurs d'une semblable organisation, en créant telle ou telle loi, en ordonnant que l'on obéit à telle ou telle injonction, ou que l'on révèrât telle ou telle divinité, ont toujours eu soin de se réserver des anathêmes contre quiconque enfreindrait les ordres émanés de leur caste religieuse.

Telle était sans doute la religion des druides, dont un assez grand nombre d'écrivains anciens nous ont tracé les institutions. En lisant ces auteurs, on voit que, parmi les religions théocratiques de l'antiquité, elle était peut-être la plus absolue à cet égard. Ses desservants avaient su si bien comprendre l'esprit humain pour organiser leur despotisme, que, bien que la nation gauloise figure

dans les fastes historiques dès les premiers âges, ainsi que nous l'avons déjà dit, César, lors de la conquête, ne la trouva ni plus ni moins avancée en civilisation qu'elle ne l'était peut-être dix siècles auparavant.

Les druides, directeurs de toutes les croyances, seuls instituteurs de la jeunesse, avaient soin, tout en cultivant la mémoire de leurs élèves, sans leur permettre l'usage de l'écriture, de leur inculquer des principes de soumission pour leurs volontés et de crainte pour tout leur ordre. Possesseurs d'ailleurs d'une immense influence dans les affaires politiques, puisqu'eux seuls décidaient de la paix ou de la guerre, à leurs ordres tous les différends entre particuliers devaient cesser, et ils réglaient ainsi toutes les affaires civiles majeures.

La méthode qu'ils avaient adoptée de se cacher dans l'ombre des forêts comme dans un sanctuaire impénétrable, et de ne se montrer qu'à des jours solennels avec tout l'appareil de la puissance, rendait encore leurs ordres plus sacrés, car ils évitaient par là de montrer les passions de l'homme sous la robe du prêtre et l'esprit d'ambition qui les dirigeait dans tous leurs actes.

C'est ici le cas de réfuter ce que dit César relativement au culte druidique, qu'il assure être très-nouveau dans nos contrées, lorsqu'il les subjugua. Les personnes auxquelles il s'adressa pour obtenir ces renseignements n'étaient probablement pas très-bien informées, ou lui cachèrent la vérité (*). L'absence de tout faste historique empêchait peut-être que les druides eux-mêmes ne connussent bien leur histoire. Ce qu'il y a de certain, c'est que, si l'on en juge par le nombre des possessions territoriales dont ils

(*) Les dieux qu'il cite comme adorés par les Gaulois sont, dit-il : Jupiter, Mercure, Apollon, etc.; tandis qu'il est évident qu'ils avaient d'autres noms, quoique possédant à peu près les mêmes attributs.

avaient la jouissance dans notre arrondissement aussi bien probablement que partout ailleurs, il est impossible de croire que leur ordre fût si nouveau qu'il le prétend; car la moitié au moins de notre territoire leur appartenait, soit sous le nom de leur ordre, soit sous celui des divinités dont ils étaient les desservants, soit enfin, et plus encore, sous celui des institutions religieuses dont ils étaient les directeurs. Or, quelque violent, quelque envahisseur que soit un ordre politique quelconque, il est impossible qu'il recueille en aussi peu de temps une aussi grande quantité de biens qu'ils en possédaient chez nous. Si l'intervention du ciel fait faire quelques sottises aux personnes près de mourir, rarement elle en fait faire d'assez grandes à celles qui sont dans un état de santé florissant pour les obliger à céder toutes leurs propriétés sans compensation mondaine : c'est pourquoi je suis convaincu que ces possessions devaient venir d'une longue suite de siècles.

Les desservants primitifs de la religion gauloise étaient, dit-on (*), les *dames* ou mères druidesses. L'on cite à cet égard leur puissance chez les Germains, où elles décidaient du jour des batailles, puis la convention faite entre Annibal et les Gaulois, par laquelle elles devaient juger les affaires qui surviendraient entre les Carthaginois et les Gaulois. Certes! je ne nie pas que ces prêtresses n'eussent beaucoup d'importance dans les Gaules, car dans plusieurs de nos contrées l'on trouve des lieux qui leur étaient consacrés; mais il s'en faut beaucoup que ces lieux soient aussi nombreux que ceux qui l'étaient aux druides. Ce sont ordinairement des vallons écartés dans les bois, presque toujours adoptés par la religion actuelle qui y a bâti des églises ou des chapelles, et le plus souvent ils sont confondus avec ceux possédés par les druides,

(*) Berlier. *Introd. aux Comm. de César.*

ce qui prouverait que leur institution a toujours marché côte à côte avec les institutions de ceux-ci.

Ces prêtresses qui, selon toutes les apparences, n'étaient pas chargées de l'instruction de la jeunesse, ne pouvaient avoir autant d'influence qu'on prétend leur en donner; car ce droit est le pivot de toute institution politique et le plus sûr soutien de tout despotisme fondé. Puis en Asie, en Afrique et dans toutes les contrées du monde primitif, l'on trouve des traces de l'institution des druides, ce qui est une preuve de la haute antiquité de leur ordre.

Quelque violente, quelque despotique qu'ait été la religion de nos pères, quelque absurde que fût l'influence qu'elle donnait à ses desservants, elle a été cependant l'objet d'un immense bienfait pour les peuples. C'est à elle que l'on doit en effet l'avantage du changement de l'état pastoral à celui d'agriculteur; car jamais, sans l'intervention d'une religion quelconque, on n'eût pu parvenir à faire reconnaître le droit de propriété. La jalousie des pasteurs contre les agriculteurs, qui chaque année enlevaient au parcours quelques propriétés, n'aurait jamais toléré ces prises de possession, si la religion ne se fût empressée de les placer sous la protection des divinités reconnues, et de les garantir ainsi de toute perturbation (*).

De là sans doute est venue cette nomenclature de villes, de villages et de contrées dans lesquels on reconnaît les noms des dieux celtiques, et qui représentent presque les trois quarts des localités qui ont conservé leur nom primitif. C'est ce qui a fait dire à César et à Tacite que les

(*) On peut même présumer ici que les druides furent les premiers promoteurs de cette révolution, et enseignèrent eux-mêmes aux peuples les premiers principes d'agriculture que la nature leur avait appris, quoique plus tard ils ne se soient pas mis en peine de la pousser fort loin, puisque César, lors de la conquête, trouva dans les Gaules la science agricole encore dans l'enfance.

Gaulois ou les Germains avaient pour habitude de donner les noms de leurs divinités aux lieux où ils pratiquaient leurs sacrifices. L'application même en fut plus générale encore et dans un intérêt plus grave qu'ils ne l'ont cru, puisqu'elle servait à empêcher que le peuple pasteur ne brisât les clôtures du laboureur et ne détruisît ainsi tout son espoir.

Nous allons voir des preuves de ceci dans l'examen de la mythologie celtique qui va suivre, examen qui donnera quelques éclaircissements sur le culte druidique.

MYTHOLOGIE CELTIQUE.

Je suis obligé ici, et j'en demande pardon à tous les commentateurs modernes, de refaire toute la nomenclature des dieux et déesses celtiques, et d'examiner ceux qui étaient en honneur chez nos pères, parce qu'on en a souvent désigné quelques-uns dont on ne trouve aucune trace, ou d'autres qui étaient consacrés chez les peuples du Nord seulement. Nous examinerons aussi quels étaient les attributs des déesses qui jusqu'ici n'ont pas été indiqués.

Les Romains, qui nous ont décrit quelques faits relatifs à ces dieux ou déesses, nous en ont transmis les noms conformément au génie de leur langue. Dans la traduction des lieux qui leur étaient spécialement consacrés, ils ont même mis une si grande négligence, que c'est avec peine qu'on peut les reconnaître. Nous allons donc retraduire dans la langue primitive ces noms de divinités gauloises, parce qu'ils nous serviront à expliquer une foule de faits de la civilisation de ce temps-là, et nous conduiront à la découverte du sens de la plupart des mots celtiques. C'est une chose si naturelle que cette retraduction, que je ne conçois pas comment l'on n'a pas commencé par là dans tous les écrits relatifs aux Gaulois.

OGNE, à la tête des dieux celtiques de nos contrées (*de di*), est sans contredit le dieu *Ogne* ou le Mercure des Gaulois, ayant de plus les attributs d'Esculape. Les Romains ont traduit ce nom par *Ognius, Ogmius*. Il était comme le souverain de nos contrées qui faisaient partie du territoire des *Lingones* (les terres d'*Ogne*). Les noms de *Bourgogne*, *Valogne*, *Voulogne*, *Mossogne*, *Bragelogne*, *Rochelogne*, *Rigogne*, *Boulogne*, *Gugonne*, *Quicogne*, *Ogny*, sont des témoignages de son culte chez nous. Ces mots signifient alternativement bourg, vallon, mont, pré, roche, pâturage, bois, gui, ou terre d'*Ogne*. Souvent, par esprit d'abréviation, les Gaulois dont la langue était toute monosyllabique, ainsi que le dit César, ne prononçaient que la moitié de ce nom et le traduisaient par *On*. Ainsi nous avons plusieurs fontaines *au Deon* (dieu), plusieurs fontaines *Gond*, puis *Mosson*, *Meulson* (*moles*), *Brageon*, *Bricon* (lieu clos), *Guyon*, *Guidon*, etc. De ce dernier mot sont sans doute dérivés nos mots de guides, guider, guidon, parce que le gui sacré servait d'étendard dans les grandes occasions. Les Romains, à leur arrivée, ont généralement traduit le nom des villes où se trouvait celui de ce dieu par *um:* ainsi, *Agendicum* (Provins) peut-être traduit par *a gi in di Ogne*, à la terre du dieu *Ogne; Genabum* (Orléans), par *ge a Ogne*, ou terre à *Ogne*, comme *Latiscum*, chez nous, par *Lan ti cogne*, le château d'*Ogne*. Ailleurs, l'on trouve *Catalogne*, *Dordogne*, *Craonne*, *Argonne*, *Brionne*, *Sologne*. (*)

MAN ou MAGNE. L'homme, fils du dieu *Ogne*, a généralement été traduit par *mannus*, par les écrivains romains. Il se retrouve chez nous dans le village de

(*) A l'instant où je corrige l'épreuve de ce chapitre, l'on m'apporte une statue évidemment celtique et présumée de ce dieu, avec cette inscription : ΛΙΟΓ *(Dieu Og.)*

Magny-Lambert (*), dans *Magny* auprès de Vertaut, et dans une foule de contrées appelées *Pré Côteau, Champ-Manniot* ou *Manna* (à *Man*), et dans *Armand, Manchard, Mensard*, bois de *Man*.

IS, HIS ou I. Le nom de ce dieu se trouve traduit dans les auteurs latins par *Esus;* il est souvent enveloppé par sa simplicité dans la composition des mots, comme dans *Gallia, ga a li,* terre à *I*, dans *Issy*, étang d'*Is*, *Ivry*, pâturage d'*I*; néanmoins on le reconnaît chez nous dans *Alise*, ville d'*Is*, parce qu'il était le dieu de la guerre; dans *Is-sur-Tille*, et *His* en Bassigny. Lorsque les Romains ont trouvé ce mot à la fin des noms de ville, ils l'ont traduit par *us*, selon la coutume du Haut-Empire de mettre l'*u* à la place de l'*i*. *Bebriacus*, beau ou bas pré à *Is*, et chez nous *Vitriacus*, val, trou à *Is*, déjà cité. Je dois dire cependant que l'on trouve chez nous *Vaulesus*, comme *Vaugesus* ailleurs (val, ou val terre à *Is*).

É, ÉE ou HÉE. *Eus* est la traduction latine du nom de ce dieu qui était le Bacchus des Gaulois. Ce nom, de même que celui de *Is*, se trouve également enveloppé dans le nom des localités. Comme les attributs de ce dieu ne pouvaient lui donner qu'une faible importance chez les Gaulois qui ne cultivèrent la vigne que longtemps après la conquête, son nom se retrouve bien moins souvent que celui des autres divinités celtiques. Néanmoins on le reconnaît dans *saré*, tombeau d'*E*; dans plusieurs noms de contrées appelées *à l'Hée*, puis dans *souhé* (étang), *pyré* (pic), *berré* (bert), enfin dans une contrée appelée *Val-de-Laie*, lisez l'*Hée*.

BEL, BIL. Ce dieu qui avait les attributs de l'Apollon des Grecs est généralement traduit par *Belenus*, parce qu'à son nom se trouvait presque toujours accolé l'article celtique *in* ou *en* qui signifie de ou du : *Champ-Belin*,

(*) V. Berts.

Gobelin, *Gibelin*, qui signifient terre de *Bel* ; son culte était très-étendu chez nous. On le retrouve dans *Belan*, *Billy*, *Bellenot*, *Balnot* (grand), puis dans *Chambelin*, *Robelin*, *Robin* (par abréviation, roc), *Roche-Belas* (à *Bel*), et dans *Billande* (plaine de *Bel*).

DEN, DIN, DAN, dont les Romains ont traduit le nom par *Danus*, se reconnaît dans *Sare-Adam*, lisez à *Den* (tombeau à), puis dans *Motte-Adam* lisez à *Den* ; dans le *Pré-de-Denrey* (pâturage de *Den*), à Châtillon ; dans *Craudin* (creux de *Den*), à Saint-Marc.

ODIN. Le dieu scandinave *Odin*, si toutefois les exemples que nous allons citer ne se rapportent pas au dieu précédent *Din*, parce que *à* ou *au* ou *o* simplement étaient l'article celtique analogue que l'on plaçait indifféremment, paraît avoir eu quelques lieux consacrés en son honneur dans nos localités, savoir : *Courte-Odin* (cour d'*Odin*), à Courcelles, comme *Audincourt*, dans la Franche-Comté ; *Combe-Odinot* (au grand *Odin*), à Villaines, puis la combe *Odin*, à Quemigny.

THOT. Quant à ce dieu également scandinave, le seul village de *Thôtes*, arrondissement de Semur, à quelques lieues de nos frontières, nous rappelle son souvenir.

Tels sont les seuls dieux celtiques dont j'ai trouvé la trace parmi nous, et qui se rapportent au culte primitif. Nulle part je n'ai rencontré des indications pour justifier les inscriptions latines consacrées aux dieux *Tarannis*, *Moritasgus*, *Arardhus*, et enfin aux *Sarronides*. Je crois qu'ils sont de la composition des Romains qui ont pris le nom entier des localités consacrées aux dieux précités pour des divinités elles-mêmes. Le premier de ces mots paraît signifier en celtique, château à *Anne* ou à *Is;* le second, mont à *Is* ; le troisième, bois à *Is* ; enfin le quatrième, tombeau à *Ogne*. Au surplus, je ne donne cette opinion que comme une conjecture que d'autres vérifieront, si cela se peut.

Nous allons passer maintenant à l'examen des déesses celtiques, en détaillant, ainsi que nous l'avons dit, leurs attributs.

Ces divinités se divisaient en trois classes, savoir : les *Varandes*, les *Rothes* et les *Parges*.

Les VARANDES, VERANDES, qui en celtique signifient les vertes plaines ou les verts sillons, étaient, on ne peut en douter, préposées à la garde des campagnes. Leur nom et la position des lieux en nombre qui leur étaient consacrés dans notre arrondissement, et qui offrent tous des plaines, ne laissent aucun doute sur l'exactitude de cette conjecture. Je crois que les *Verannes*, *Varennes*, *Vergennes*, que l'on rencontre si fréquemment aussi, sont des variantes plutôt que d'autres déesses.

Les ROTHES, qui en celtique signifient roches, étaient préposées, à ce qu'il paraît, à la naissance des fontaines, parce que ces accidents de terrain donnent souvent issue aux sources. Parmi les *Rothes*, il y avait une déesse *Neane* ou *Neanellia* (dimin.) (*), de laquelle nous possédons dans notre arrondissement une statue du Haut-Empire avec le chien son symbole, ainsi qu'une autre trouvée aux sources de la Seine, sans chien, mais qui en a tous les caractères; plus une inscription, aussi du Haut-Empire, trouvée à Essarois, à la source d'une fontaine où existaient plusieurs autels de Vénus. Cette inscription est ainsi conçue : ARROTA. MATER. NEANE. V. S. L. M. Elle est complète, quoique sans désignation du donateur.

(*) Le nom de cette divinité, qui signifie *petite plaine*, indique qu'elle faisait partie des *Verannes*. Elle ne présidait aux sources que parce que celles-ci coulent dans les vallons qui n'offrent que de petites plaines. *Anne* ou *Enne* était la déesse la plus honorée dans les Gaules, car elle a donné son nom à une foule de contrées, fleuves ou localités. Exemples : *Ain, Aisne* (rivières), *Aquitaine* (à la terre d'*Anne*), *Britannia* (propriété enclose à *Anne*), *Sézanne* (étang d'*Anne*), *Voulaines*, *Villaines*, chez nous, (val ou ville d'*Anne*).

Le mot *arrota* est sans doute ici un participe celtique latinisé d'où nous est venu le mot arroser, et qui tire probablement son étymologie des *Rothes*. Plusieurs de nos fontaines ont aussi conservé le nom de *Fontaine-Barbe, Fontaine-à-la-Dame-Barbe* ; puis plusieurs *Barberou, Barbereau* (trou), d'où l'on pourrait conclure que cette *dame* ou mère *Barbe* pourrait bien avoir fait partie des *Rothes*. Les *Rothies, Rothées, Rothures* et autres indications semblables, sont fort communes dans notre arrondissement.

Les PARGES, PARGIES, dans le nom desquelles l'on trouve *terre des bois*, avaient probablement les bois pour surveillance. Le nom de *parc*, qui nous est resté pour indiquer une propriété boisée attenant d'un château, corrobore cette opinion. La *Parge*, goulot de *Pargie*, et quelques autres indications analogues, sont suffisantes pour admettre ces déesses dans le culte de nos aïeux.

Les attributs de ces trois genres de divinités étaient sans doute bien conformes aux connaissances et à l'état de civilisation des Gaulois qui ne voyaient dans la nature que des champs, des bois, des fontaines. Leur esprit n'était pas assez subtil pour concevoir des divinités métaphysiques telles que les Grecs et les Romains en ont inventé. La nature visible était tout pour eux, et ils ne concevaient rien au-delà de ce qui était apparent.

DES DRUIDES ET DRUIDESSES.

Je dois dire ici un mot des druides et druidesses dont j'ai déjà quelque peu parlé, et dont tant d'autres aussi ont décrit les institutions, parce qu'à chaque pas chez nous l'on trouve des traces de leur puissance.

L'on sait que les premiers étaient divisés en quatre classes, savoir : les *druides* proprement dits, les *eubages*

ou *evages*, les *vathes* ou *vaccies*, enfin les *bardes*. Les premiers étaient, dit-on, chargés de la surveillance générale du culte, de la politique et des affaires civiles; les *eubages*, des augures, et peut-être de l'instruction de la jeunesse; les *vathes*, des fêtes ou mystères; enfin les *bardes* chantaient les dieux, les héros, animaient les guerriers au combat et les couvraient d'infamie lorsqu'ils s'y étaient mal conduits.

Les institutions à la tête desquelles étaient réunies ces quatre classes sont trop souvent rappelées dans nos localités pour que nous doutions de leur existence. Les *Champ, Pré, Côteau-Druot, Vatiot, Bardot,* sont si fréquents, que nous n'en parlerons pas ici, attendu qu'ils seront assez souvent répétés dans une autre partie de cet ouvrage. Le nom d'*eubage* ou *evage*, soit qu'il fût trop euphonique ou trop sourd, ne s'est pas conservé dans nos terriers. Les noms qui s'en rapprochent le plus sont trop vagues pour être cités.

Les *dames*, ou mères druidesses, avaient aussi dans notre arrondissement un certain nombre de lieux qui leur étaient consacrés. Le *Val-des-Dames*, près Grancey-sur-Ource, est encore l'objet d'un pèlerinage religieux annuel qui se fait au printemps, et qui y amène une foule de curieux; *Notre-Dame-du-Chêne*, à Bar-sur-Seine, église située dans les bois, pour laquelle, par tradition, les fidèles ont une grande vénération, et où ils se rendent chaque printemps aussi à la messe qui s'y célèbre; à Châtillon, la *Grande* et la *Petite-Dame-Guye* (fermes), puis ailleurs, *Combe-Madame, Roche-Madame*, etc., attestent la vénération des peuples pour ces prêtresses, puisque plusieurs points des lieux où elles s'assemblaient ont conservé une partie du caractère religieux qu'elles leur avaient communiqué (*).

(*) *Notre-Dame de Lisse*, en Picardie, jouit encore d'une immense vénération auprès des fidèles.

DES BERTS, OU COLLÉGES DRUIDIQUES.

Nous voici arrivés à l'examen des institutions religieuses druidiques connues sous le nom de colléges, dont on a déjà tant écrit, et sur lesquelles j'ai quelques faits nouveaux à révéler.

Avant de passer à la composition de ces colléges reconnus par tous les historiens anciens, mais sur lesquels ils ne se sont arrêtés que légèrement, il est indispensable de rechercher si le mot sous lequel je les désigne était véritablement leur nom celtique ; puis nous examinerons quels étaient la composition de ces établissements, la forme des lieux, et les monuments qui en dépendaient.

Les institutions druidiques, telles que les historiens de l'antiquité nous les ont décrites, et que nous nommons colléges, avaient sans doute une désignation quelconque. Il est impossible que les lieux habités par ces prêtres souverains, d'où, comme d'un sanctuaire impénétrable, ils dirigeaient toutes les affaires humaines et lançaient des foudres d'excommunications, ne fussent pas distingués par une qualification particulière : cette qualification, j'ai cru la reconnaître dans le mot *bert*, et quelquefois dans celui de *bor* ou *bar*, par corruption.

Le premier de ces mots est d'un emploi si généralement répandu dans la nomenclature de nos villes et villages, dans celle de nos contrées aussi bien que dans celle des noms propres de nos concitoyens, comme *Lambert*, *Béranger*, *Gilbert*, *Bernard*, *Albert*, que j'ai cru devoir lui chercher une signification. Je n'en ai pas trouvé d'autre que celle que j'indique ici, signification qui du reste va être corroborée par une foule de preuves, et m'a singulièrement servi pour mes recherches postérieures.

Ce mot n'exprime point une forme ou un accident de terrain, car, dans les noms que je viens de citer, l'on

trouve le *bert*, terre du *bert*, bois du *bert*, trou du *bert*, maison du *bert*. Or, puisque les *berts* pouvaient posséder des propriétés de tant de sortes, il est évident que le mot ne peut appartenir ni à un accident de terrain, ni à une production naturelle, mais bien à une institution quelconque (*).

Le mot de *berg*, qui dans la langue allemande désigne une montagne, ne doit pas nous détourner de notre opinion sur la valeur de ce mot. Chez eux il est le dérivé plutôt que le mot primitif, puisque ces *berts*, ainsi que nous le voyons chez nous et tels que nous les décrivent les historiens anciens, étaient situés sur de hautes montagnes. Les mots *Robert* ou *Ro au bert* (roc au *bert*), *Maubert* ou *Ma au bert* (mont au *bert*), comme *Montalembert*, n'auraient plus de sens, puisque dans le dernier mot surtout l'on aurait *mont au mont*. La valeur de ce mot est donc tout autre que celle du mot de *berg* en allemand, attendu d'ailleurs que nous possédons assez d'autres mots celtiques pour désigner toutes les variétés des montagnes.

Après cette explication préliminaire indispensable, je vais passer à la composition de ces *berts*, nom sous lequel j'ose désigner dès à présent les colléges druidiques. Notre arrondissement en possédait un assez grand nombre, et, d'après mes recherches, ils ne s'élevaient pas à moins de trente qui ont tous laissé des traces de leur existence dans nos localités, et qui ne permettent aucun doute sur l'exactitude de cette qualification.

La plupart des lieux où l'on trouve la désignation de ces *berts* sont généralement situés au-dessus des montagnes, dans des campagnes aujourd'hui découvertes. L'on ne doit pas s'étonner de cette circonstance, si l'on

(*) Ce même mot de *bert* paraît avoir désigné un fort, dans le moyen âge (V. le Glossaire).

se rappelle que Tibère fatigué de l'opposition des druides fit raser les forêts où ils se tenaient, et massacra même quelques-uns de ces prêtres. Depuis ce temps, à très-peu d'exceptions près, ces lieux n'ont pas été reboisés, et subsistent sous leur qualification primitive.

Ces établissements qui ressemblaient en quelque sorte à nos monastères isolés étaient tous sous le patronage ou le vocable d'un dieu de l'époque. Chez nous, c'est le plus souvent le dieu *Ogne* qui est leur patron. *Bergone, Beronne, Beron, Berlingon* et quelques autres désignations (ailleurs, *Bordogni*, *Boriglione*, *Barcelonne*), attestent la supériorité de ce dieu celtique dans nos localités. *Den* y avait aussi quelques *berts, Beradam,* lisez à *Dan*, *Bardin*, peuvent faire croire à cette conjecture. La combe *Ebertin* ou du *bert d'E,* à Laperrière, indique aussi un *bert* d'*E*, ce qui fait croire que toutes les autres divinités avaient aussi leurs *berts*, quoique les désignations soient ou perdues ou trop douteuses pour être rappelées (*).

Ces colléges sans doute n'étaient pas fort considérables chez nous, attendu qu'ils étaient trop rapprochés pour pouvoir jouir de grandes richesses; cependant, comme toutes les terres du voisinage leur appartenaient (et les meilleures surtout) et étaient comme des prébendes destinées tant à la nourriture des prêtres qu'à l'entretien du culte, ils ne laissaient pas, avec les riches cadeaux qu'on leur faisait à l'occasion de l'éducation des enfants, d'être d'une assez grande importance. Ils possédaient des terres, soit que les prêtres les cultivassent eux-mêmes, soit qu'ils les fissent cultiver sous les noms des divinités déjà indiquées, *Valogne, Boulogne, Mossogne, Mosson, Bragelogne*, *Brageon*, *Bricogne*, *Brionne*, *Brion, Bricon, Rigogne, Rochelogne, Arnogne, Arlon,* ou sous

(*) Ailleurs on trouve *Berri, Berré, Berey, Berny.*

ceux de *Boudin*, *Boudé*, *Manni*, *Manna*, *Craudin*, *Gobelin*, *Gibelin*, etc.; puis sous ceux des prêtres, comme *Pré*, *Combe*, *Bois*, *Côteau-Druot*, *Vatiot*, *Bardot;* d'autres enfin étaient attachés aux *berts*, comme *Brisbert*, *Arbert*, *Ribert*, *Gibert*, qui signifient prés, bois, pâturages, etc., comme *Fontaine-Aubert*, *Champ-Aubert.* Ainsi la propriété du territoire était complète, et ne s'étendait jamais à moins d'une lieue de nos jours à la ronde.

Chaque fois aussi que l'on rencontre dans nos terriers la trace de l'un de ces *berts*, l'on est sûr de rencontrer en même temps la nomenclature des dieux et déesses celtiques, celle de leurs desservants, puis celle des propriétés attachées à ces *berts*, et enfin la suite des monuments religieux de cette époque, comme *tombelle* ou *motte druidiques*, *pierres fiches*, *pierres levées*, *pierres qui tournent* ou *qui virent*, et l'indication des lieux désignés pour la sépulture, sous le nom de *sar*, *saur* ou *ser*, comme *sarroge*, *servogni*, *saradam*, *sardin*, *sarri*, etc. Beaucoup de ces monuments subsistent encore; mais un plus grand nombre se lit dans nos terriers, qui n'existent plus.

Pour ne pas rappeler les vingt-cinq ou trente *berts* qui existaient dans notre arrondissement, j'en citerai seulement ici deux, pour montrer de quelle manière ils étaient organisés, et quel était l'ensemble de leurs propriétés ainsi que de leurs monuments religieux consacrés.

Je commencerai par citer celui qui existait à proximité de Magny-Lambert, village situé à trois quarts de lieue de l'ancienne ville de *Sedunum*, aujourd'hui hameau de Semond. Ce village est appelé dans les anciennes chroniques *Villa-Manelli-Lamberti*. *Manelli* est le diminutif de *manni;* par conséquent il faut traduire par *villa* ou métairie de *Man* le *bert*. Ce *bert*, d'après mes recherches, était situé sur le revers nord-est de la montagne qui

domine le village, sur le finage contigu de Saint-Marc, et à la source d'un petit ruisseau qui va se perdre dans la Seine; la contrée s'appelle *Bergone* (*bert* d'*Ogne*. Une chapelle dédiée à saint Hubert existe encore en ce lieu, et remplace peut-être même les constructions du *bert*. A quelques centaines de toises de là, est une pierre druidique appelée *Pierre-Fiche*. Sur le revers de cette montagne, au midi, est une petite combe de laquelle coule un autre ruisseau dans la Villaine; cette combe s'appelle *Combe-Druot*. Au-dessus est la contrée du *Chêne-aux-Mères;* plus bas sont sept à huit tombelles druidiques dont l'une est appelée *Monceau-Laurent*. Ces tombelles ou monuments quelconques, assez élevés, sont alignés et espacés avec ordre, et correspondent avec une autre tombelle située au-dessus d'une montagne voisine appelée la *Motte*. Au bas de la *Combe-Druot* est encore la *Combe-Bernard* entourée de bois (bois du *bert*), et qui s'étend fort loin; puis l'on trouve dans le terrier de ce village *Champ-Robin* ou *Robelin* (roc de *Bel*), les *Souhées* (étang), les *Rothées*. Sur le finage de Saint-Marc, *Craudin* (fontaine), *Fontaine-Aubert*, *Champis*, *Paradis* (marais), *Roche-Madame*, *Roche-Fodru* (lisez au *Dru*); enfin sur le finage de Villaines, à une demi-lieue de Magny, les *Pargies*, *Fosse-au-Sardin* (tombeau), *Combe-Odinot* (déjà expliqué), *Combe-Madame*, *Pierre-qui-vire* (tourne), la *Grosse-Pierre*.

A deux petites lieues de ce *bert*, à l'ouest de la même ville de *Sedunum*, sur le territoire de Chamesson (champ d'*Ogne*), entre celui du Chemin-d'Aisey, qui doit son nom à une route romaine qui passait par là, et celui de Coulmiers, existe encore la trace de l'un de ces *berts*, sous le nom de *Roche-Beron* (*bert* d'*Ogne*). Les propriétés de la première de ces communes qui se rapportent à ce *bert*, indépendamment du nom de ce village dont je viens de

donner l'étymologie, sont le bois et la ferme *Pâris* (marais d'*Is*); celles d'Aisey et du Chemin sont *Quicogne* (gui), *Combe-au-Tridon* (vallon d'*Ogne*), puis *Champ-Belin* (de *Bel*), *Roche-Bela* (à *Bel*), le *Haut* et *Bas de Renée* (pâturage d'*Ee*), sur le finage de Coulmiers, dans lequel s'étendaient plus particulièrement les propriétés de ce *bert*, presque toutes les contrées de cette commune se rapportent à cette institution druidique, savoir : *Champ-Bernard, derrière Pierre-Fiche, au-bas des Vathes, Grosse-Pierre, Ripe-à-l'Hée* (roche), *l'Hée, devant, derrière l'Hée, Champ-Belin, Rouchesson, Brégélon* (pré, terre d'*Ogne*), la *Pierre qui tourne,* la *Miqueugne* pour *Micogne* (maison d'*Ogne*), *Pic-Bernard, Pré-Druot,* etc. Aucun des monuments indiqués ici ne subsiste, mais sur le territoire de Chamesson, à proximité de Roche-Béron, est un monticule circulaire planté en bois, qui semble avoir été une tombelle druidique. Ces derniers monuments étaient, à ce qu'il paraît, un des objets indispensables aux colléges des prêtres Gaulois, soit qu'ils exerçassent quelques mystéres religieux sur leur sommet, soit que les bardes s'y plaçassent pour être entendus de plus loin lorsqu'ils chantaient les louanges de leurs dieux. Une circonstance qui tendrait à faire croire à cette dernière conjecture, c'est que plusieurs de ces mottes ont retenu le nom des bardes, comme la *Ginerée-Barde*, à Cerilly; la *Guimbarde*, ailleurs, et même la *Gambade*, pour barde, qui désignent la terre du barde, ou motte du barde (*gibba*).

Nous pourrions citer plusieurs autres exemples de ces *berts*, aussi significatifs que ceux-ci, mais nous nous en abstiendrons ici, attendu qu'ils trouveront leur place dans une autre partie de cet ouvrage.

DES BERTS DE JOU (JUPITER) OU COLLÉGES ROMAINS.

Pour ne pas revenir sur la question des *berts*, je passe tout de suite à ce que j'ai à dire sur les *berts* de *Jou* ou colléges romains, quoiqu'ils fassent partie de l'époque romaine, et datent de la lutte du paganisme contre le druidisme. Mais comme ces institutions rivales se touchaient les unes les autres, ou se sont succédé, les renseignements que je viens de donner abrégeront de beaucoup mon travail à ce sujet.

Les Romains, ainsi que nous le verrons, las de caresser les druides sans pouvoir obtenir leur approbation (leur administration était trop antipathique), et les trouvant sans cesse en opposition avec leurs actes, résolurent, sur la fin du régne de Tibère et même avant, de rompre avec eux. Un coup d'État immense, odieux, fut conçu et exécuté : ce fut de détruire toutes les forêts qui recélaient les druides, et de faire massacrer ces prêtres. Comme l'on détruisit par là les écoles où la jeunesse gauloise allait s'instruire, il fallut bien remplacer ces institutions par d'autres analogues. Des écoles ou colléges furent créés alors sous les noms de *berts Jovis*, que les Celtes, par l'esprit monosyllabique de leur langue, ont appelés *berts* de *Jou*, ou bien encore, à cause de la facilité des inversions qu'ils admettaient, *Joubert*, *Jobert*. De là tant de termes de ce genre qui existent, soit dans les terriers, soit dans les noms de nos concitoyens.

Par ces institutions où l'on enseignait probablement un peu plus que dans les colléges druidiques, et probablement aussi avec le secours de l'écriture, ils trouvérent l'avantage de faire pénétrer la langue latine dans toutes les classes de la société gauloise, tout en apprenant à la jeunesse à respecter l'autorité romaine et ses lois. Ces *berts* nouveaux furent presque toujours placés à proxi-

mité des anciens colléges gaulois. Ainsi, sur le territoire de Jours, près de Magny, l'on trouve la contrée appelée *Jubornot* (bert du grand *Jou*); à Coulmiers, *Bois-Jobert*, et ainsi de suite pour les autres colléges dont nous aurons à parler.

Des dotations furent aussi affectées à l'entretien de ces établissements; elles furent principalement créées en bois, attendu peut-être que les Romains ne pouvaient disposer d'autres propriétés. Voilà pourquoi l'on trouve tant de *Jully*, *Joly*, et même *Jailly* (bois de *Jou*), et un grand nombre de *Jouvencey*, *Jouencey*, *Jouvence* (étang de *Jou*), dont les revenus étaient probablement aussi affectés à cette sorte d'institution.

MONUMENTS DES ARTS CELTIQUES.

Nous allons parcourir ici sommairement les différents genres de monuments celtiques religieux qui sont parvenus jusqu'à nous, nous réservant d'ailleurs de donner le dessin des principaux d'entre eux qui existent dans notre arrondissement, avec une explication sur leur caractère.

Ces monuments consistent généralement, dans nos contrées, en *mottes druidiques*, en *sarcophages*, par milliers, de toutes les grandeurs, en *pierres fiches*, *pierres levées*, *pierres percées*, *pierres qui virent* ou *qui tournent*, enfin dans un assez grand nombre de *monnaies* informes à propos desquelles l'archéologue n'a aucune dissertation à faire, et l'historien aucune conséquence à tirer.

MOTTES DRUIDIQUES. On appelle généralement ces monuments *tumuli* ou *tombelles*. M. Champollion, qui en a fouillé quelques-uns avec soin, assure avoir trouvé des ossements d'hommes et d'animaux et quelques frag-

ments d'armes sous ces amas de terre ou de pierres. Je crois, ainsi que je l'ai dit, qu'ils étaient destinés à quelque autre objet de la religion gauloise, car l'on ne trouve de ces sortes de monuments qu'à proximité des colléges druidiques, et d'ailleurs des espaces immenses étaient consacrés aux tombeaux sous les noms de *sar* ou *ser*. Une quinzaine de ces monuments existent dans notre arrondissement, mais un bien plus grand nombre encore est indiqué dans nos terriers; ils sont désignés souvent sous les noms de *motte* ou *butte*, et n'offrent plus que de légères inclinaisons, attendu le passage de la charrue par-dessus depuis tant de siècles. La plus belle sans contredit est celle qui était placée en face de *Latiscum*, entre Cerilly et Bouix, au-dessus duquel existait un collége de druides. Elle est située au milieu de la contrée des *Buttes*, qui sont toutes effacées, et est connue sous le nom de *Gineréé-Barde*, dont nous avons donné l'étymologie. Sa surface est au moins de soixante pieds de diamètre à sa base, sur trente de hauteur; elle est assez haute pour que la charrue n'ait encore pu l'atteindre que par côté, quoiqu'elle soit composée d'une excellente terre végétale. Nous avons déjà cité les sept ou huit de Magny-Lambert, qui sont composées de pierres amoncelées à une hauteur de dix à quinze pieds, sur trente de diamètre à leur base; puis celle de Chamesson, qui est composée de même que ces dernières et qui est un peu moins haute et plus large. Aux *Mousselots* (petits monts), à Châtillon, en face de l'ancien village de Chavoigney (champ d'*Ogne*), se trouvent trois buttes de même genre, mais infiniment abaissées par le travail de la charrue; néanmoins elles sont parfaitement reconnaissables, surtout au crépuscule du soir qui laisse voir des exhaussements de terrain incompréhensibles dans cet endroit. Derrière Semond, il en existe une encore, sur laquelle est placée une croix percée de la plus haute antiquité, attestant que les premiers

chrétiens ont cherché à rapporter à leur foi les souvenirs de l'ancien culte des druides.

Dans plusieurs localités encore, et à proximité des *berts* gaulois, j'ai trouvé des arrière-montagnes coupées à dessein de s'éviter la peine de former de ces sortes de monuments. A Touillon (château d'*Ogne*), une roche a été isolée de la voisine par le pic ou le marteau, et s'appelle le *Château-Saladin* (probablement Sardin); à Billy (bois de *Bel*), une arrière partie de montagne a été coupée également dans la roche, au-dessus de laquelle a existé de temps immémorial une chapelle qui vient d'être reconstruite par le propriétaire du lieu, M. Cousturier père; enfin à Massingy, derrière les monts que l'on appelle les Jumeaux, en face de la *Baronne* (*bert d'Ogne*) et de *Feuille-Lambert* (probablement *fays*, de *fagus*, bois de hêtre), du *Meix*, *Mansard* (maison du bois de *Man*), les deux arrière-parties de ces monts paraissent avoir été coupées par la main des hommes, et la terre reportée du côté inférieur pour en former une motte druidique.

Dans d'autres localités, des buttes naturelles paraissent avoir servi aux mêmes usages, et ont conservé dans les terriers un caractère religieux : ainsi, entre Molême et Villedieu, se trouve une motte semblable sur laquelle existe une ferme appartenant jadis aux moines de Molême, maintenant à l'hospice de Chantilly.

SARCOPHAGES. La quantité de sarcophages gaulois en pierre qui existent sur notre territoire est encore immense, bien que depuis des siècles nos cultivateurs les déterrent pour s'en servir en guise d'auges. Comme ils sont la plupart fabriqués en pierre très-tendre, ils sont facilement détruits par les gelées. Ils se trouvent généralement à proximité des villages ayant nom celtique; dans certains endroits on les trouve superposés par masses, et dans d'autres rangés par quarante

de front sur un espace fort grand; cette quantité se conçoit fort bien, lorsqu'on se rappelle la vénération des peuples anciens pour les tombeaux, surtout celle des Celtes.

Ces sarcophages se distinguent de ceux de l'époque romaine, dont on a retrouvé quelques-uns, en ce qu'ils sont resserrés aux pieds, tandis que les autres sont des parallélogrammes. Quelques-uns sont bombés dans leur couvercle à une assez grande hauteur, et ont généralement de six à sept pieds; du reste, nulle inscription ne s'y lit, nul ornement ne s'y voit, si ce n'est que dans quelques-uns les parois extérieures sont grossièrement rustiquées. J'en ai vu un sur lequel on apercevait l'intention d'un dessin de figures, et un autre dont les parois losangées et polies annonçaient l'époque romaine. Dans plusieurs encore l'on a trouvé de petits vases en terre cuite grossière en forme d'*unguentarium*, qui indiqueraient que les Gaulois plaçaient des essences dans leurs tombeaux; dans quelques autres, l'on a trouvé des armes et des couteaux rongés par la rouille. Brion, Larrey, Essarois, Billy, la plaine du Roilly à Étalente, Autricourt, sont les lieux où on les trouve aujourd'hui en plus grande quantité.

PIERRES LEVÉES. Nos terriers indiquent une assez grande quantité de lieux sous ce nom. D'après les recherches que j'ai faites, je n'ai trouvé dans quelques-unes de nos localités que des blocs de pierres informes, couchées maintenant et faisant obstacle à la charrue. A Châtillon, dans une contrée appelée *Pierres-Levées*, près des Mousselots, existaient encore il y a peu de temps trois blocs de ce genre, ayant cinq à six pieds de diamètre et dix à douze pouces d'épaisseur, que le propriétaire a fait disparaître. A Étais, la *tombe* qui donne son nom à la contrée est composée de trois pierres, et paraît être un monument du même genre; en-

fin, vis-à-vis de Semond (*Sedunum*) se trouve un bloc de roches debout et enterré dans un *murger* (tas de pierres) qui a le caractère de ces monuments. L'intention qui les a fait construire n'a point encore été complètement éclaircie jusqu'ici; n'ayant point fait de fouilles, je renvoie le lecteur, pour cet objet, à l'ouvrage archéologique du savant Champollion (*).

PIERRES FICHES. Les pierres fiches, dont on ignore également la destination, sont des pierres debout, plus ou moins hautes, mais peu larges. Vingt-cinq indications de ces sortes de monuments se lisent dans nos terriers, et quatre seulement existent aujourd'hui, quoiqu'il n'y en ait que deux de celles-ci qui y soient consignées, ce qui ferait croire à une grande quantité. *Nod, Aignay, La Folie*, finage d'Ampilly-les-Bordes, *Magny*, en offrent qui sont debout, et leur hauteur hors de terre est de cinq à sept pieds.

PIERRES QUI TOURNENT ou QUI VIRENT, PIERRES PERCÉES, PIERRES QUI CORNENT, GROSSES PIERRES. Des quantités de contrées portent ces différents noms chez nous. Tous ces monuments tenaient sans doute à quelques points du culte gaulois, car notre pays tout composé de roches calcaires en fournit un si grand nombre que les contrées de presque tout l'arrondissement pourraient être désignées ainsi sans contestation. Il a bien fallu que quelque point religieux vînt à l'appui de ces désignations pour en consacrer quelques exceptions. N'ayant point trouvé de ces monuments existants, je ne puis rien assurer sur l'objet de leur consécration.

MONNAIES. Les médailles celtiques sont fort communes chez nous; il n'y a guère de cabinet d'amateur

(*) A Frolois, village à proximité de l'arrondissement, existe un fort grand espace consacré aux pierres du genre qu'on appelle *dol men*.

ou de médaillier commencé qui n'en possède quelques-unes. La médiocrité des empreintes, et surtout l'absence de toute inscription ou plutôt de toute inscription lisible, empêche que l'on y fasse attention. C'est toujours un cheval informe d'un côté, et de l'autre une tête casquée ou des figures fantastiques. Une seule conséquence peut être tirée de ces sortes d'objets d'art, c'est que la fabrication des espèces monétaires, en raison de l'empreinte du cheval, était dans la dépendance des chevaliers gaulois, qui d'ailleurs, comme l'on sait, étaient chargés du recouvrement des impôts.

ÉPOQUE ROMAINE.

APERÇU HISTORIQUE.

Nous venons de parcourir tous les objets qui chez nous se rapportent à l'époque celtique et qui, bien qu'incomplets pour l'explication des temps, ne laissent pas que d'avoir leur intérêt; nous allons maintenant jeter un regard sur ceux qui sont relatifs à l'époque romaine : ici nous marcherons avec plus de confiance, aidés que nous serons par le témoignage des historiens anciens et par la connaissance qu'ils nous ont transmise de toutes leurs institutions, tant politiques que religieuses, tant militaires que civiles.

Rome, née pour la conquête du monde, avait, tant à l'aide de son nom et de ses armes que du génie militaire et politique de l'un des plus grands hommes connus, vaincu nos aïeux. Neuf années avaient été nécessaires pour cette conquête qui changea le destin de la Gaule, mais qui, par sa résistance opiniâtre et les nombreux traits de courage de ses enfants, ne fut pas déshonorante pour eux.

Une fois conquise, notre nation ne fut pas pour cela asservie et domptée. Si pendant quelques années les Gaulois restèrent tranquilles, Rome ne dut cette tranquillité qu'à la destruction de la majeure partie des générations en âge de porter les armes, à la terreur du nom de César, à sa douceur et à sa politique adroite par laquelle il sut entraîner les Gaulois dans son parti, en les comblant de bienfaits.

En emmenant avec lui tous les guerriers restants, il se donna par là des soutiens et des ôtages, et, après son exaltation, nombre d'entre eux furent placés par lui dans le sénat. Le reste de la nation ne fut alors que légèrement imposé, et fut doté d'une foule de droits qui faisaient la jalousie autres peuples.

La Gaule, qui avait conservé toutes ses lois particulières et qui était contenue par les agents romains, s'enrichissait alors par les loisirs de la paix qui, selon Strabon, tournait dans ce pays au profit de l'agriculture. Si elle regrettait parfois le passé, elle trouvait dans le présent une foule d'avantages sociaux qui lui faisaient illusion sur sa position. Le monde ébranlé à cette époque ne réagissait que peu ou point sur elle, et elle était tranquille en réparant ses pertes.

A quelque temps de là, sous Auguste, lorsque l'empire d'un seul fut fondé et que le monde romain eut repris son assiette, les droits concédés aux Gaulois par César parurent exorbitants à cet empereur, ainsi qu'ils le paraissaient aux Romains et aux alliés. Celui-ci, en nettoyant le sénat d'une foule de membres introduits pendant la licence des guerres civiles, en fit sortir la plupart des Gaulois. Il s'efforça ensuite de retirer petit à petit les autres droits accordés à leurs compatriotes. Des impositions plus fortes furent exigées de la Gaule, et l'administration romaine absorbant celle que les municipes avaient conservée prétendit s'imposer en son lieu

et place. Dès lors proconsuls, procurateurs, et jusqu'aux moindres espions de l'empereur, fondirent sur ce pays pour le dépouiller et l'accabler de leurs rapines. Le souvenir de la liberté perdue revint alors dans tous les cœurs, et, les générations propres à la guerre s'étant rétablies, une fermentation sourde commença à se développer. Les druides, qui comprirent aussitôt que leurs institutions ne pouvaient marcher côte à côte avec celles de Rome, se mirent à remuer et à provoquer les Gaulois à la révolte.

Auguste fut obligé de se transporter dans ce pays et d'y envoyer quelques troupes. Il commença par en changer, ainsi que nous l'avons dit, les divisions politiques en les multipliant; son but en cela fut de tenir les nations gauloises plus fractionnées, afin qu'elles ne pussent réunir d'aussi grandes forces, et que ses agents plus rapprochés fussent plus à portée d'apercevoir les menées secrètes. Par cette tactique, aussi bien que par la défaite des Aquitains qui s'étaient soulevés, il rétablit la paix pour un instant; mais, la fermentation continuant après son départ, il s'y rendit bientôt de nouveau, et crut indispensable d'y séjourner plusieurs années. Quelque adresse qu'il ait employée alors, il ne put empêcher les germes de mécontentement de percer sur plusieurs points. Les routes qu'il fit tracer dans toute l'étendue des Gaules sous la direction de son gendre Agrippa pour transporter principalement les armées, les relais de poste qu'il établit pour être informé au plus tôt des événements, sont une preuve évidente qu'il n'était pas tranquille sur ce pays. Le temple qui lui fut dédié à Lyon par courtisanerie, au nom des soixante nations gauloises, ne l'éblouit point, et s'il tint ce pays dans une paix apparente pendant tout le cours de son règne, il ne le dut qu'aux victoires de son neveu Germanicus ou de son gendre Tibère sur les Germains qui s'entendaient avec les Gaulois pour une révolte générale.

Sous Tibère la fermentation continuait et devenait plus grande à proportion de l'augmentation de la population et de la richesse publique. Les brigandages de ses agents qui dépouillaient violemment en son nom les principaux Gaulois, aussi bien que les peuples, poussèrent ceux-ci à la révolte. Julius Sacrovir chez les Tréviriens, et Julius Florus chez les Autunois, donnèrent le mouvement à la rébellion qui fut trop promptement étouffée pour que le reste de la Gaule impatiente prît fait et cause pour elle.

Tibère envoya donc de nouvelles armées, et, comme les druides étaient les principaux chefs de la fermentation, il se résolut à détruire les forêts au milieu desquelles ils exerçaient leur culte; il fit même massacrer quelques-uns de ces prêtres. La religion païenne fut alors exaltée dans les Gaules; l'on créa, comme nous l'avons fait voir des colléges romains pour instruire la jeunesse et remplacer ou contrecarrer ceux des druides. On dressa autel contre autel, et une multitude de temples ou d'autres institutions religieuses païennes furent créés pour détourner les peuples de leur ancien culte, et les assujettir à la domination romaine.

Malgré cela, l'effervescence durait encore, et elle vint au point, sous cet empereur et sous les suivants, que les armées de l'empire étaient presque exclusivement occupées à contenir les Gaules. Aussi, au moindre désordre arrivé plus tard dans les affaires de Rome, l'on fut bientôt prêt à prendre les armes. La levée de boucliers de Sabinus chez les Lingons, et celle de Civilis chez les Bataves, qui entraînèrent dans ce parti une si grande portion de la Gaule, quoiqu'elles n'aient eu aucun succès, témoignent de la disposition des Gaulois à secouer le joug de la domination romaine.

Ici nous devons nous arrêter un instant, parce que notre pays, celui des Lingons, y compris celui des

Mandubiens, fut entraîné dans cette révolte, et qu'il en subit les conséquences. Elles furent grandes, terribles pour nos aïeux, qui s'étaient précipités sur les pas d'un jeune fou sans en calculer les résultats. Aussi trouvons-nous à chaque pas des traces de la plus extrême oppression, qui datent de cette époque.

Un déploiement extraordinaire de forces fut exécuté contre notre pays, qui fut organisé militairement de la manière la plus rigoureuse. Si antérieurement quelques camps romains avaient paru nécessaires pour surveiller les populations, ce dont je doute, notre patrie en fut alors couverte comme d'un réseau qui ne permettait plus le moindre mouvement, et ne laissait plus d'autre espoir que celui de l'oppression. Tous les levains d'insurrection prêts à éclater dans d'autres contrées furent alors détruits, et la tranquillité revenue à Rome fit plier la tête de tout le monde gaulois sous le joug, jusqu'à ce que, habitué à la domination des empereurs, il n'eût plus d'autre patrie que Rome et d'autre pensée que celle de s'y ménager des protecteurs pour être moins maltraité dans les impositions.

Quoique nous ne puissions apprécier au juste l'époque où les Romains commencèrent à se relâcher de leurs rigueurs envers nos aïeux, l'on est porté cependant à croire qu'elles durèrent assez longtemps, car presque tous les lieux qu'ils avaient choisis pour campements, à très-peu d'exceptions près, sont devenus des lieux importants, et ont nécessité, ainsi que nous le verrons plus tard, de la part des Bourguignons vainqueurs, la création de forteresses pour les surveiller. Si ces camps n'eussent duré que quelques années, assurément l'on n'en trouverait pas la trace, ni sur les lieux, ni dans l'histoire, ni dans les chroniques du moyen âge.

Une suite de bons princes cependant étant survenue après l'extinction des premiers Flaviens, et leur admi-

nistration ferme et vigoureuse ayant su aussi bien se faire craindre que se faire aimer, l'on a tout lieu de croire que les Romains se relâchèrent un peu de leur sévérité à notre égard, tout en conservant néanmoins les positions qu'ils avaient prises; depuis ce temps, il n'y eut plus de troubles; les générations qui avaient vu le passé ou qui l'avaient appris de leurs aïeux n'existaient plus, et les nouvelles, façonnées au joug, qui du reste était supportable attendu les immenses bienfaits de la civilisation romaine, admettaient le présent sans regret, et se résolvaient à tout attendre des empereurs ou de leurs agents.

C'est pendant cette première période que l'on voit la Gaule marcher à pas de géant dans la route des améliorations et des perfectionnements. Le sol gaulois, jusque-là cultivé en petite partie et fort négligemment, attendu les guerres continuelles que les différentes nations se faisaient annuellement entre elles et l'absence de tout bon procédé de culture, devint pour nos aïeux de la plus grande fécondité. Nos villages se doublent alors, et une prospérité sans exemple attestée par tous les historiens aussi bien que par les ruines qui existent dans toutes nos localités, succède. Elle était telle que trois siècles de lumières et de perfectionnements modernes ne peuvent offrir de comparaison (*).

Notre arrondissement surtout paraît être bien déchu depuis ce temps, et de telle sorte que, si j'en crois les vestiges anciens, principalement dans nos montagnes, la population devait être au moins triple de ce qu'elle est aujourd'hui. Le sol, alors à peu près vierge, produisait abondamment, et les défrichements récents augmentaient encore les productions agricoles, tandis qu'aujourd'hui,

(*) La Gaule était considérée dans ce temps comme une des meilleures provinces de l'empire.

la plupart de ces lieux dépouillés de leur terre végétale, qui est descendue dans les vallons, n'offrent plus que des plaines arides et stériles.

Un élan immense, et l'on pourrait dire spontané, fut aussi donné à la construction des routes et chemins pour porter la vie et l'abondance dans toutes les populations, et, sous ce rapport, des travaux gigantesques furent conçus et exécutés en un instant, et il n'y eut pas une commune, pas un hameau, qui ne possédât sa route ferrée pour communiquer à la ville, ainsi que nous le verrons bientôt.

Marc-Aurèle mort, et une foule de bons et de mauvais princes ayant succédé, la Gaule fut bien ou mal administrée. Le désordre existant dans tout l'empire, elle prit le parti tantôt des uns, tantôt des autres, et souvent elle eut l'honneur d'imposer des empereurs à Rome. Dans tous les cas, étant trop éloignée du centre des événements, ils ne réagirent pas d'une manière violente sur elle qui ne fournissait que des armées plus ou moins heureuses sans en ressentir presque aucune perturbation.

Vint ensuite l'époque où l'empire, tombant de lassitude et n'ayant plus aucun ressort, fut ébranlé dans toutes ses parties. C'est dans ce temps que les Gaulois, comme les plus éloignés du centre, reçurent les premiers coups. Habitués à n'avoir plus de patrie et à recevoir des ordres de Rome, avant que ceux-ci fussent arrivés, leurs provinces étaient ravagées, leurs villes détruites, et eux-mêmes quelquefois emmenés en esclavage. Des essaims de barbares, jaloux de leur prospérité et ne vivant que de butin, fondaient souvent sur eux à l'improviste, s'emparaient de tout ce qu'ils pouvaient, puis s'en retournaient aussitôt que des forces suffisantes leur étaient opposées. Cet état de choses dura jusqu'à ce que ces mêmes peuples du Nord victorieux se trouvèrent les plus forts et purent faire des établissements dans notre patrie en l'assujettissant à leur domination.

Parmi ces barbares du Nord, les Bourguignons furent les premiers qui campèrent dans la Gaule et s'y fixèrent à tout jamais; ils occupèrent particulièrement notre pays. C'est à cette époque que nous arrêterons nos recherches, parce que c'est là que commence pour nous l'ère des temps modernes.

Après avoir traité des différentes institutions romaines dans nos contrées, nous terminerons par un regard sur les établissements de ces chefs bourguignons, parce qu'ils couvrent notre sol et qu'ils sont un point de départ pour ceux qui écrivent l'histoire des temps postérieurs.

Dans la seconde période de l'époque romaine, une lutte désastreuse et sanglante qui amena une longue suite de malheurs s'établit entre le christianisme et le paganisme. Nous montrerons ce qui a rapport à cette lutte dans notre arrondissement, et de quelle manière les chrétiens s'y prirent pour changer la religion de Rome païenne. Cette lutte est assez éclatante dans nos terriers, et les vestiges s'y montrent d'une manière assez curieuse pour mériter d'être rappelés.

ROUTES ROMAINES.

En entrant dans les Gaules, les Romains se trouvèrent aussitôt dans un pays neuf, où tout était à construire, tout à organiser. La première occupation, après le retour de la tranquillité dans l'empire, fut de songer à tirer parti de ce pays, et les routes furent le point sur lequel ils portèrent d'abord leur attention. Un intérêt militaire encore plus que civil les en pressait fortement. Aussi, dès l'époque d'Auguste, des travaux de ce genre, immenses, gigantesques, furent conçus et achevés en un instant. Agrippa, gendre de l'empereur, fut celui qui en dirigeà l'exécution, et quatre routes qui traversaient les

Gaules d'un bout à l'autre furent entreprises à la fois et menées à fin presque aussitôt.

Ces routes achevées, ou du moins très-avancées, chaque ville s'empressa à l'envi de se créer des communications faciles avec ses voisines; chaque bourgade voulut avoir aussi les siennes pour gagner les bourgades voisines, et, comme l'on allait toujours au plus court sans admettre aucune déviation, le pays fut percé en un moment de tous côtés sur une échelle immense.

C'est une chose étonnante à explorer que le tracé de ces routes exécutées par les Romains dans nos localités, et probablement aussi ailleurs. A la vue de tant de travaux achevés en un siècle à peine, l'on ne sait qu'admirer le plus dans cette nation, ou du génie militaire qui la dirigeait dans ses expéditions, ou de la majesté créatrice de cet empire qui conquérait le monde pour le civiliser et lui procurer, à l'indépendance près, la plus grande somme de bonheur matériel possible. Le génie grandiose de ce peuple vraiment administrateur saisissait en un instant tous les genres d'institutions qu'une nation vaincue était susceptible de recevoir, et dotait immédiatement toutes les localités des améliorations qu'elles comportaient. C'est ainsi que d'un peuple barbare il en faisait aussitôt un peuple ami des arts, et l'élevait incontinent au plus haut point de civilisation.

Cent lieues et plus de routes romaines, créées en très-peu de temps dans un pays aussi circonscrit que le nôtre, sont des témoins irrécusables de cette marche gigantesque des Romains qui voyaient juste, grandement, et exécutaient avec célérité.

Quoique notre arrondissement ne se trouve pas sur les quatre grandes routes que fit construire Agrippa, et que par conséquent aucune de nos localités ne se lise dans les *Itinéraires*, nous ne fûmes cependant pas longtemps sans jouir des bienfaits des communications. Nous avons

dit que chaque ville voulut avoir sa route pour communiquer avec la ville voisine, chaque bourgade avec la prochaine bourgade; aussi trouvons-nous partout de ces routes des traces qui nous surprennent tant elles sont nombreuses. D'abord, chaque vallon eut la sienne, et notre arrondissement en compte jusqu'à cinq qui se suivent presque parallèlement; puis l'on trouve des croisières et des embranchements si multipliés dans les fouilles faites chaque jour, que l'on ne sait, la plupart du temps, à quels points ils aboutissaient ni quelle direction leur assigner.

Partout l'on trouve des fragments de ces routes dans les vallons; puis les terriers de nos villages qui y sont situés indiquent presque toujours, soit une *levée*, un *chemin ferré*, des *champs pavés*, *chemin de pierre bauché* (taillé), soit une *grande* ou *grosse borne* (borne milliaire), soit des *colmar, colmier, coulmier, colombière, colombar*, qui tirent leur étymologie de *colombaria*, tombeaux romains que l'on plaçait sur les grandes routes; puis des autels sous les noms de *Venère, Vannaire, Venarey* (*Veneris ara*); de *Cerère* (*Cereris ara*); *Jouare, Jouère, Jour* (*Jovis ara*); *Villars, Villers* (*villa aræ*); enfin des *Bigny, Bagny, Bagneux*, qui indiquent des bains antiques; et tous ces monuments étaient ordinairement placés sur les routes et dans les vallons.

Les croisements perpétuels et les embranchements qui se montrent sur tous les points sont tellement multipliés que l'on n'ose croire à ce luxe de communication, qui n'aura de comparable chez nous que l'exécution entière et parfaite des chemins vicinaux quant au nombre, si tant est qu'on les achève; et ceux-ci, selon le mode adopté, n'auront jamais le même degré de solidité et de durée que les routes dont il est question.

D'après le tracé des routes romaines de notre arrondissement tel que je l'ai étudié, toutes celles de nos vallons,

en gagnant l'est de la France, se dirigeaient sur Besançon (*Vesontio maxima Sequanorum*); à l'ouest, elles se dirigeaient tantôt sur Sens (*Senones*) ou Auxerre (*Antissiodorum*), tantôt sur Troyes (*Augustobona*) ou bien sur Châlons-sur-Marne (*Catalaunum*). Alise, capitale des Mandubiens, ayant sa route d'Autun par laquelle passait une voie Agrippienne, communiquait avec Langres par notre arrondissement. Cette route traversait notre territoire entre Baigneux et Laperrière, puis gagnait Orret, Étalente, Minot, Beneuvre, etc. De Langres en partait une autre pour gagner Sens ou Auxerre; elle rejoignait notre arrondissement à Boudreville, dans les *Champs-Pavés*, passait par Courban, Brion, Montliot, Étrochey, Laignes, etc.

De *Latiscum*, au-dessus d'Étrochey, sur le territoire duquel on trouve la trace de cinq routes, il en sortait une spéciale qui, franchissant la montagne de Bouix et traversant les bois de Larrey, se rendait à *Landunum*, au-dessus de Vertaut, par le bas des chenevières de Villedieu. Indépendamment de plusieurs routes de communication avec Troyes, il en partait de cette ville de *Landunum* une qui gagnait la cité d'*Harmand'hal*, par Nicey, Gigny, Sennevoy (*senex via*), et une autre pour gagner Alise, par Larrey, Bâlot, Coulmiers, Villaines, Lucenay.

La cité d'*Harmand'hal*, sur l'Armançon, en possédait une très-bien conservée pour gagner Alise par Rougemont, le territoire de Savoisy, Touillon et Lucenay. Un embranchement de celle-ci passait à Ampilly-le-Sec, dans la combe Boutoiller, pour gagner *Vitriacus*. De celle-ci en partait une autre qui traversait la forêt de Lachaume, passait proche Vanvey, gagnait le Val-des-Choux, Busseau, Bremur, *Sedunum*.

Les camps romains avaient aussi leurs communications particulières; et une foule d'autres embranchements

existent encore, qu'il serait trop long de rapporter ici, ayant l'intention de les indiquer dans une autre occasion.

Je passe maintenant à la confection de ces routes. Certes! il ne faut pas chercher dans nos localités ce luxe gigantesque des Romains dans la construction de celles d'Italie, ces voies Appienne et Flaminienne que l'on cite toujours avec étonnement : ni l'importance des lieux ni la nécessité n'exigeaient un aussi grand développement de travaux, que nos pères d'ailleurs n'eussent pu exécuter. Toutes celles de notre arrondissement que j'ai pu étudier ne possédaient généralement qu'une largeur de quatorze à vingt pieds, au lieu de soixante qui étaient attribués aux routes précitées.

Dans beaucoup de portions de ces routes encore, lorsqu'elles passaient sur des lieux solides, c'est-à-dire sur la roche vive, ils se contentaient de l'applanir sans y ajouter aucun encaissement. Cependant, sur la côte de Rougemont, arrondissement de Semur, la route qui gagnait *Harmand'hal* offre un hérisson (pierres debout) de près d'un pied et demi, sur la roche. Partout ailleurs, où le terrain présentait moins de solidité, on trouve le tracé de leurs travaux pour la consolidation.

Généralement chez nous elles sont composées de pierres plates posées horizontalement par-dessous (*statumen*), puis d'un hérisson (*nucleus*), et dans quelques lieux l'on trouve des pierres plates par-dessus (*summum dorsum*). Dans d'autres, et notamment dans celle d'Étrochey à *Landunum*, qui passait par-dessus la montagne de Bouix, l'on voit une chaussée composée du *statumen* précité, puis d'un blocage de petites pierres (*radius*) de près de deux pieds de hauteur, plus du *summum dorsum*. Cette chaussée ne pouvant se soutenir par elle-même à cause des petites pierres était murée par côté.

Dans beaucoup de localités, et particulièrement dans les vallons, ces voies se trouvent maintenant très-enfon-

cées au-dessous du sol, soit à cause du détritus des végétaux, soit et plus encore par la chute des terres dans ces lieux. Sur les montagnes au contraire elles sont toujours dans leur état primitif, et dans le bois elles sont sillonnées par de grands et beaux arbres qui ont trouvé moyen d'y prendre racine, et y végètent avec la plus rare vigueur.

Je n'ai pu reconnaître encore si, dans ces routes, les Romains ont employé le ciment ou simplement la chaux avec les matériaux de consolidation. Mais quoiqu'elles n'aient pas été construites avec le luxe de celles de l'Italie, ni par conséquent avec autant de frais, elles n'ont pas moins résisté, dans les localités où elles ont conservé leur intérêt, à l'action du temps et au passage continuel des transports.

Dans la plupart des autres, ces routes délaissées sont sans utilité aujourd'hui. Les villes qu'elles desservaient ayant été détruites dans le Ve et le VIe siècle, elles sont abandonnées depuis ce temps, et présentent partout dans nos campagnes des obstacles à la charrue qu'elles brisent souvent. D'autres maintenant remplacent celles-ci; construites dans l'intérêt du moment, elles dureront jusqu'à ce qu'une révolution nouvelle les rende inutiles par la destruction des villes dans lesquelles elles portent la vie et l'abondance (*).

(*) J'aurais voulu pouvoir ajouter à cet examen des routes romaines un croquis de la position des bornes milliaires établies sur chacune de ces routes selon l'esprit des Romains, qui n'en achevaient aucune sans ce complément. Une assez grande quantité de ces bornes sont indiquées dans nos terriers, mais comme elles sont dispersées sur un trop grand nombre de points pour former un ensemble complet je les passe ici sous silence, me réservant de les citer ailleurs.

Les Gaules conquises, la lutte qui s'établit peu de temps après entre le despotisme de Rome et l'indépendance des Gaulois, ainsi que nous l'avons dit, nécessita de la part des vainqueurs des mesures de précaution. Des armées romaines furent envoyées dans notre pays, et, comme ce n'était pas dans leur habitude de camper dans les villes au milieu des populations, il fallut bien leur créer des emplacements convenables pour qu'elles y séjournassent commodément et selon les formes militaires de leur nation. Elles construisirent donc des camps, et la France en possède un assez grand nombre sous le nom général de *camps de César*.

Cette dénomination, ainsi que celle de *routes de César* appliquée à toutes les voies romaines, dénomination qui date de la Renaissance parce que les Commentaires de ce guerrier sont alors dans toutes les mains, est évidemment fausse. Il est certain que César n'a pu établir que très-peu de camps connus sous les noms de *hiberna* ou *stativa*, c'est-à-dire d'hiver, pendant les huit ou neuf ans qu'il resta dans notre pays. Quant aux *æstiva* ou d'été, c'est-à-dire pour passer une nuit ou quelques jours seulement, ils ont pu être très-nombreux, mais comme ils consistaient principalement en pieux que chaque soldat emportait avec lui et en terres remuées, une fois le camp levé, la trace en était bientôt effacée. Il est certain en outre qu'avant Auguste pas une route n'avait été construite dans les Gaules. Elles avaient trop à faire alors de se remettre de leurs pertes pour se livrer à de si grands travaux, et les Romains étaient trop occupés chez eux pour songer à l'administration des Gaules, comme ils l'ont fait depuis.

Vingt-cinq ou trente camps seulement doivent donc être attribués à César ; mais ils sont tellement dispersés dans

la France, que très-peu de localités peuvent se vanter d'en posséder un. Les camps si nombreux que l'on y trouve, et d'où tant de villes et villages tirent leur origine, datent à coup sûr d'une autre époque. Ceux qui sont situés sur les bords du Rhin doivent leur création aux armées romaines qui séjournèrent pendant plusieurs siècles sur ses bords pour s'opposer aux excursions sans cesse renaissantes des Germains; ceux des autres localités doivent aussi leur création à divers événements des guerres de l'empire dans la Gaule, et aux ferments de révolte qui, pendant près d'un siècle, subsistèrent dans son sein; enfin l'on doit certainement attribuer ceux de notre arrondissement à l'époque de la levée de boucliers de Sabinus dans le pays des Lingons, sous Vespasien. Ce qui le prouve, c'est que le bourg de Flavigny, situé en face d'Alise, et qui est appelé dans les anciennes chroniques *Flavianus* (*castrum*), a retenu le nom de cet empereur qui était, comme nous l'avons déjà dit, le chef de la famille des Flaviens.

Ce camp, placé en face d'une ville aussi forte qu'Alise par sa position, ville qui avait probablement pris parti dans l'expédition de Sabinus, devait être aussi le centre de la légion ou des légions envoyées pour contenir nos populations. Il correspondait avec sept ou huit petits camps ou *prœsidium* qui enveloppaient notre arrondissement, savoir, avec Duême (*Duismus*, *castrum*), Montaigu (*mons acutus*) près de Beneuvre, Bremur (*brevis murus*), Touillon (*Telonis, castrum*), Châtillon, faubourg Chaumont (*calvus* ou *calidus mons*), Molême (*moles*), Montigny (*mons ignis*), enfin le camp de Vauxoué, près de Charrey, qui se trouve dans les bois, et qui a perdu son nom quoique son enceinte et ses fortifications soient parfaitement reconnaissables (*).

(*) A Billy, on trouve encore sur un lieu appelé *Jugny*, dans les

Ces camps, espacés généralement à trois ou quatre de nos lieues, étaient ainsi disposés afin qu'en une demi-marche les soldats pussent trouver asile et secours. Ils étaient parfaitement liés entre eux par des routes, et recevaient rapidement les ordres par les télégraphes dont nous parlerons bientôt. Tous placés selon les règles de la tactique militaire des Romains, tantôt sur des montagnes isolées, tantôt sur des saillies de montagnes entre deux vallons, voyaient toujours couler à leurs pieds, soit une rivière, soit une source d'eau vive, pour les usages ordinaires.

Dans tous les lieux que je viens de citer, des fragments de briques, de tuileaux, de poterie romaine, ainsi que des monnaies de tous genres, ont été trouvés à différentes époques. Quelquefois même aussi des traces de fortifications à la manière des Romains attestent le séjour de leurs armées dans ces lieux, et le but de l'occupation de l'emplacement.

Les trois quarts au moins de ces camps étaient situés en face de villes celtiques, et les autres n'étaient que comme des échelons pour servir au passage des secours. Le *castrum* de Molême était situé en face de *Landunum*; celui de Châtillon, à une lieue de *Latiscum*; celui de Bremur, de l'autre côté du vallon, vis-à-vis de *Sedunum*; celui de Montigny, à proximité de *Vitriacus*; enfin celui de Montaigu, au-dessus de Velay. A quelque distance de Touillon, l'on trouve un terrain couvert d'immenses débris avec des fondations de tous genres qui feraient croire à l'existence d'une ville celtique dont le nom ne s'est pas conservé. Ce lieu, isolé au milieu des bois, est d'ailleurs rempli de souvenirs de la religion des druides qui affectaient de se placer à proximité des villes.

bois, des débris qui, dit-on, pourraient faire croire à l'établissement d'un camp de ce genre.

Comme ces camps ou blockaus, ainsi qu'on les appelle aujourd'hui, n'offrent plus que des souvenirs et très-peu de traces de leur existence, nous ne nous arrêterons pas ici à les décrire, ayant l'intention d'en parler plus tard au sujet du camp de Vauxoué et de la description des localités.

TÉLÉGRAPHES ROMAINS.

Pour peu que l'on ait étudié les différents genres d'institutions militaires des anciens, l'on sait que les nations guerrières de ces temps se servaient de feux comme de signaux dans leurs expéditions, et que, lorsqu'ils stationnaient dans quelques lieux, ils en organisaient à demeure avec toutes les précautions nécessaires pour qu'ils remplissent leur but. Les Grecs, dès les premiers âges, se sont servis de semblables moyens, car Homère parle de ces signaux dans une comparaison ainsi conçue (*) :

« Comme, lorsqu'une ville assise au milieu de la mer » vient à être assiégée, on voit de loin durant le jour des » tourbillons de fumée s'élever de la ville dans les airs, » et pendant la nuit on aperçoit d'épaisses colonnes de » feu s'élancer jusque dans les nues, et appeler chez les » peuples voisins un secours puissant contre les efforts » de l'ennemi; telle paraissait la flamme qui voltigeant » autour de la tête d'Achille répandait au loin son » éclat. »

Ce qu'Homère ne fait qu'indiquer assez légèrement, Eschyle l'a marqué fort au long dans plusieurs endroits de sa tragédie :

« Puissent enfin les dieux (s'écrie un esclave qui fait le

(*) Tout ce qui va suivre entre guillemets est extrait du Dictionnaire encyclopédique, art. *signaux*.

» prologue de la pièce) me délivrer de la pénible fonction
» qui m'attache depuis si longtemps à observer le moment
» du signal dont on est convenu! J'ai vu par plusieurs
» révolutions se montrer et disparaître ces astres brillants
» qui amènent à la terre les différentes saisons; j'ai
» toujours attendu le *flambeau* qui doit parler à nos
» yeux, et nous apprendre la destruction de Troie........
» Que ces feux si longtemps espérés viennent enfin me
» dégager. Je vous salue, flambeau de la nuit! votre
» lumière est agréable comme celle du plus beau jour;
» quelles fêtes vont éclater à l'occasion de l'événement
» que vous annoncez! »

A peine l'esclave de Clytemnestre a-t-il porté la nouvelle au palais, que la reine sort pour en informer le peuple. Et quand les vieillards qui composent le chœur demandent quel est le messager assez vite à la course pour avoir apporté si tôt la première nouvelle de la prise de Troie, Clytemnestre leur répond en ces termes :

« Nous en sommes redevables à Vulcain; l'éclat de ses
» feux est parvenu jusqu'à nous, un *signal* a fait allumer
» un autre signal. Aux premiers feux aperçus sur le mont
» Ida, les seconds ont répondu de dessus le sommet de la
» montagne consacrée à Mercure dans l'île de Lemnos;
» l'étendue des eaux qui séparent cette île du mont
» Athos a été bientôt éclairée par les flammes, et la
» montagne de Jupiter aussitôt après a été toute couverte
» de feux : semblables aux rayons du soleil qui se ré-
» pandent sur la terre, ces feux ont annoncé la hauteur
» du mont Maciste, ce que Maciste devait publier pour
» ainsi dire jusque sur les bords de l'Euripe. Des gardes
» placés sur le Mésape, inaccessibles au sommeil, fidèles
» à des ordres rigoureux, ont fait paraître à leur tour
» des feux qui, tels qu'une lune brillante, franchissant
» rapidement les campagnes de l'Asope, ont réveillé sur
» le mont Cythéron les signaux qui devaient en faire

» naître d'autres plus loin. La garde, chargée d'observer
» de dessus cette dernière montagne, n'a pas tardé,
» malgré la distance, à reconnaître ces feux; elle a
» augmenté ceux qui devaient servir de réponse. Les
» ténèbres du lac Gorgopis ont été dissipées par ce
» nouvel éclat, et le mont Egyplanète, frappé de cette
» lumière, nous a avertis de ce qu'il venait d'apprendre.
» Mes ordres ont été ponctuellement suivis : les gardes
» que j'avais disposés sur l'Egyplanète ont à l'envi redou-
» blé les feux ; le golfe et le promontoire Saronique ont
» vu se produire le jour que ma volonté faisait naître, et
» de grandes traces de lumière sont arrivées jusque sur le
» mont Arachnéen : c'était le lieu le plus proche d'Argos
» et du palais des Atrides. Ainsi a été apportée l'impor-
» tante nouvelle que je vous apprends. Telles sont les
» lois que j'avais établies pour une juste correspondance
» entre ceux qui devaient se succéder dans la fonction
» de donner et de recevoir les *signaux*......... Les Grecs
» à cette heure sont maîtres de Troie. »

Cet usage des signaux au moyen du feu, si incomplet dans cette description, fut porté par les Grecs et surtout par les Romains au plus haut point de perfection. Le besoins de leurs institutions militaires, et surtout les conquêtes de ces derniers, souvent difficiles à conserver, leur faisaient un devoir d'apporter toute leur attention à ce genre d'établissement.

Je n'indiquerai pas ici le mode, d'ailleurs fort obscur dans les auteurs, par lequel ils parvenaient à transmettre sur toutes les lignes de leurs garnisons les événements qu'ils désiraient faire connaître et les ordres qu'ils voulaient qu'on exécutât. Ceux qui voudront s'instruire plus à fond sur cette matière consulteront les auteurs qui en traitent, Polybe, Végèce, Jules Africain.

Durant la conquête des Gaules, César eut souvent l'occasion dans ses expéditions de se servir de ce mode de

signaux ; mais l'établissement de lieux fixes pour cet objet, et qui se correspondaient peut-être d'un bout de la Gaule à l'autre, date probablement de l'époqne où des soulèvements de tous les genres se manifestaient dans toutes nos provinces contre l'administration de Rome.

Notre arrondissement, si maltraité, comme nous l'avons dit, à la suite de la révolte de Sabinus, vit alors organiser dans son sein de nombreux établissements de signaux ; et c'est à cette occasion sans doute que tant de noms de villages ou de contrées doivent cette terminaison latine en *igni*, qui n'a pas de sens si on ne lui attribue celui que je viens d'indiquer. En adoptant cette opinion, que la suite de ce que je vais dire confirmera, nous allons suivre les lignes télégraphiques de notre arrondissement, dont les noms caractéristiques concordent parfaitement avec le but de leur institution.

Le centre de ces lignes télégraphiques aussi bien que le centre de la légion était sans doute à *Flavigny*, arrondissement de Semur, qui a dû avoir pour désignation *Flavianus ignis*, *castrum*. La communication qui de là gagnait notre arrondissement avait pour intermédiaire le dessus du village de *Grésigny* (côte feu), puis une contrée, soit de *Lavilleneuve* qui n'a pas retenu sa désignation, soit de *Lucenay* qui, n'étant pas de l'arrondissement, ne m'a pas communiqué son terrier. Le dessus de la combe *Grésigny*, à Jours, communiquait avec ce point inconnu.

Ici cette ligne se divisait en deux branches, dont l'une allait sur Langres ou Besançon, tandis que l'autre suivait le cours de la Seine. *Périgny* (pic feu, ou *pervius ignis* communication par le feu) à Ampilly-les-Bordes, puis *Jugny* (terre feu ou feu de *Jou*) à Billy, se correspondaient, et avaient probablement pour intermédiaire la *Côte-Marin* à Laperrière, qui est peut-être l'abréviation de *Marigny* (mont feu). *Champigny* à Étalente, le

Dessus-de-*Chevigny* à Aignay, puis *Côte-Feu* à Recey, *Jette-Feu* à Gurgy, sont les seules indications télégraphiques que nous possédions dans ce coin de notre arrondissement; elles avaient probablement des intermédiaires dans les localités voisines.

La ligne qui gagnait le vallon de la Seine communiquait du dessus de la combe de *Grésigny* à Jours, à *Quemigny* (*cumulus*), puis à *Origny* (*ora*), par la contrée de *Frétigny* à Belnod (*fretum*); d'Origny elle gagnait *Morigny* (*mons*) à Bremur. Une position intermédiaire inconnue, mais qui paraît être *Moteru* (*moles rudis*) à Ampilly-le-Sec, communiquait avec le *Morigny* de Bremur. De cette position inconnue partaient deux embranchements, l'un pour le vallon de l'Ource ou de l'Aube, par *Marigny* (*ma*, mont), *Champigny*, *Montigny* et *Monsigny* à Gevrolles; l'autre pour le vallon de la Laignes, par le dessus de la combe de *Bratigny* et *Morigny* à Sainte-Colombe, *Massigny* à Poinçon, *Chavigny* à Marcenay, puis au *Cragny* (pierres) à Molême ou à *Gigny* (terre), sur un autre côté.

Le vallon de la Villaines ne nous offre que *Savigny* à Chaumes, puis *Stigny* (*statio*) d'un côté du vallon de Magny, et *Gemigny* (terre) de l'autre.

Toutes les localités principales de ces lignes télégraphiques ont été vérifiées par moi, et je les ai toujours trouvées convenables aux besoins du service, et d'un point de vue très-facile les unes pour les autres. Les distances qui les séparent sont rarement de plus d'une lieue et demie de nos jours, et sont quelquefois très-rapprochées dans les montagnes.

DES TEMPLES ET AUTELS ROMAINS.

Après avoir décrit quelques-unes des institutions militaires des Romains, nous allons maintenant examiner les

institutions religieuses qu'ils créèrent dans notre arrondissement. Ici nous allons trouver la lutte du paganisme contre le druidisme et celle du christianisme contre le paganisme. Tous les matériaux qui se présentent à nous sur ce sujet sont tellement empreints d'un caractère d'opposition dans ces deux sens que, partout où l'on trouve la trace d'une institution druidique quelconque, l'on est sûr de rencontrer aussi une institution religieuse païenne, et, sur les ruines des monuments de ces deux religions, des édifices chrétiens dont le caractère religieux s'est conservé jusqu'à nos jours. Le zèle du prosélytisme, sous quelque étendard qu'il se place, se produit toujours par les mêmes actes et tend toujours aussi aux mêmes résultats.

Nous avons déjà dit que les Romains, aussitôt après la conquête, laissèrent aux Gaulois, comme ils le firent à l'égard de tous les peuples vaincus, leur administration, leur religion et leurs lois. A l'égard d'eux aussi, comme à l'égard de tous les autres, par esprit de politique, ils adoptèrent dès les commencements quelques-uns de leurs dieux. De là vient que l'on trouve tant de statues de divinités celtiques et d'inscriptions votives en leur honneur, qui, si j'en crois les fragments que je connais, datent tous de cette époque.

Tout cela ne devait pas durer longtemps : Auguste ayant voulu retirer peu à peu les droits concédés aux Gaulois et s'emparer de leur administration, les druides qui étaient en possession de la diriger en souverains depuis des siècles s'y opposèrent, et la scission éclata. Alors on commença à mettre le culte païen en honneur, non-seulement pour les Romains établis dans les Gaules mais encore pour les Gaulois eux-mêmes. Peut-être aussi força-t-on ceux-ci à sacrifier aux nouveaux dieux. Depuis ce temps, plus d'érection de statues pour les anciennes divinités, plus d'inscriptions votives, et le druidisme eut le chagrin

de voir le culte rival recevoir un accroissement prodigieux de protection et obtenir tous les honneurs du pouvoir. Malgré cela l'opinion des peuples était pour le culte ancien : Auguste eut beau choisir le fameux druide *Vérécondatus* comme grand prêtre de son temple à Lyon, et ses successeurs adoptèrent en vain, comme on le voit dans l'inscription de Châtillon, des haruspices tirés de cette classe ou pris parmi les Gaulois, cela n'empêcha pas que les druides ne conservassent leur influence sur les populations qu'ils remuaient à leur gré.

Le coup d'État que Tibère ordonna en faisant détruire les forêts de ceux-ci, fatigué qu'il était de l'opposition constante que ces prêtres faisaient à son administration, fut un coup terrible pour leur caste qui se perpétua néanmoins encore longtemps en conservant ses sectateurs, mais qui ne fut plus que l'ombre d'elle-même.

Une fois la lutte commencée, il fallut la poursuivre. Nous avons déjà vu quelles institutions les Romains opposèrent à celles des druides pour l'instruction de la jeunesse; mais ce n'était pas assez, il fallait encore, pour remplacer entièrement ce que l'on venait de détruire, déraciner du cœur des générations tous les souvenirs de l'ancienne religion et remplir toutes les conditions d'un culte quelconque, c'est-à-dire satisfaire aux besoins de l'imagination et du cœur. Les Romains, dont le nombre grossissait chaque jour dans les Gaules, soit par les émigrations de l'Italie soit par les alliances, avaient des devoirs pieux à remplir, et c'est alors qu'ils construisirent des autels et même des temples aux divinités qu'ils avaient l'habitude d'adorer.

Tout cela se fit avec gradation et intelligence, en opposition avec la religion druidique. Le culte de la déesse *Anne*, *Neane* ou *Neanellia*, qui, selon les monuments, présidait à ce qu'il paraît à la naissance des fontaines et à leur cours, était très-répandu chez les

Gaulois. Les Romains qui lui avaient déjà dressé des autels, érigé des statues, par un changement subit cessèrent entièrement de lui adresser leurs hommâges. Comme les attributs de cette divinité étaient à peu près les mêmes que ceux de Vénus, puisqu'elle fertilisait par ses eaux toutes les campagnes aussi bien que celle-ci selon la mythologie païenne était l'âme du monde, c'est sur Vénus qu'ils tournèrent les yeux pour remplacer le culte ancien. C'est à cette circonstance sans doute que nous devons tous les autels de cette déesse indiqués dans nos terriers sous les noms de *Venaire*, *Vannaire*, *Venarey* (*Veneris ara*), et ceux dont nous avons trouvé les débris à *Crevan* (creux de Vénus), à Billy, à Essarois, tous lieux possédant des sources, et à la naissance même de ces sources (*).

Les Romains, en remplaçant le culte de *Neanellia* par celui de la déesse de Paphos, eurent encore un autre but que celui de faire de l'opposition, ce fut d'adoucir les mœurs encore farouches des Gaulois par les attraits d'une religion tant soit peu libertine, et de les séduire par les images pleines de grâces d'une divinité qui n'aimait que les ris et les jeux. Ils se réservèrent sans doute pour leurs camps celui des dieux forts, comme Jupiter, afin de soutenir le courage de leurs guerriers et de les tenir en garde contre les surprises des Gaulois. De là, tant de *Jouare*, *Jouère* ou *Jour* (*Jovis ara*), qui témoignent de ce culte dans les Gaules.

(*) A celle de la Seine, plusieurs autels de ce genre paraissent avoir existé et couvrent le terrain de leurs ruines. Parmi ces ruines, indépendamment de ce qui en a été enlevé pour le musée de Dijon, l'on voit une multitude d'*ex voto* analogues au culte de Vénus. Dans les fouilles que l'on y a faites récemment, s'est rencontrée une statue de *Neanellia* assise avec tout le style celtique, ayant dans sa tête et sa coiffure le caractère de la Vénus antique.

Nous possédons encore des *Vendues*, *Venois*, *Veneci*, *Vanvé*, fontaine, eau, étang, vallon de Vénus.

Les autres divinités païennes n'étaient pas non plus négligées, car nous trouvons des *Cerères* (*Cereris ara*), *Cerilly* (*Cereris lignum*), *Crépan* (creux de Pan), et, à droite et à gauche de ce dernier lieu, *Prouilly* et *Prusly*, qui me paraissent être l'abréviation de *Pruapæ lignum*, selon l'orthographe du Haut-Empire et le mode monosyllabique de la langue gauloise.

Ces autels, dispersés dans les campagnes et particulièrement sur les routes, d'après l'esprit de la religion gauloise, desservaient non-seulement les habitants stationnaires des environs mais encore la population voyageuse. Les temples étaient réservés aux villes ou plutôt à leurs environs : je dis plutôt, car il est peu probable que les Romains en aient construit dans ces lieux dès le principe, ayant à lutter contre une population ennemie qui se serait peut-être portée à des actes sacriléges. Les Gaulois d'ailleurs avaient leurs institutions religieuses hors des villes : il fallait les imiter et se conformer d'abord à leur manière d'adorer la divinité.

L'état de ruine de nos cités, qui ne présentent nulle trace de constructions de ce genre, ne nous laisse aucun moyen de nous convaincre s'il en existait ou non; mais il n'en est pas de même des lieux circonvoisins. Ainsi en face de *Latiscum*, à la métairie de Crevan dont nous avons déjà parlé, située au-dessous d'une montagne appelée *Côteau-Manna*, où existait un collége druidique, et à l'opposé de *Vannaire* (*Veneris ara*), l'on a trouvé à différentes époques toutes les indications d'un temple, savoir des fûts de colonne, des débris d'autel en marbre, des mosaïques, des caveaux souterrains, enfin la tête et le bras d'une Vénus aphrodite ; à *Villedieu*, village situé sur un monticule au-dessous de la montagne de *Landunum*, si l'on en croit le nom de la *Combe-Diale*, du territoire contigu de Vertaut, il devait exister un temple à Jupiter (*divus*), car l'on sait que ses desservants s'appelaient

flamen diale. A peu de distance de *Sedunum*, l'on voit une ferme appelée Bon-Espoir, construite sur l'emplacement d'une ancienne chapelle de ce nom, qui, selon toutes les apparences, a été précédée par un temple à la déesse *Bonæ-Spei*, déesse très-honorée dans le Haut-Empire et, selon plusicurs inscriptions, particulièrement dans les Gaules. A une lieue de Velay, prés Beneuvre, l'on trouve le village de *Menêble* qui, dans les anciennes chroniques, est appelé *Minervis* ou *Minervæ templum*, comme *Menetreux* (*structus*), auprès d'Alise, qui du reste a de plus *Pouillenay*, que les étymologistes font dériver d'*Apolloni*.

Un grand nombre d'autres temples paraissent avoir été isolés dans les campagnes, savoir un consacré à Bacchus (*Phallus*), au-dessus de Vanvey, sur un mont où existe encore une chapelle dédiée à saint *Phal*, (une foire annuelle, qui se tient sur ce lieu et qui est une des plus importantes de l'arrondissement, existe depuis la plus haute antiquité et correspond par sa tenue aux fêtes de Bacchus du printemps); un autre à Châtillon, dans la contrée appelée *Marmont* (*mons Martis*) voisine de ce que l'on nomme la contrée du Temple, parce qu'elle fut postérieurement possédée par les Templiers. *Crépan*, à côté de Prusly, dont nous avons donné l'étymologie; *Epailly*, ferme des Templiers, qui rappelle les *Palilies* ou fêtes de *Palès* et qui posséde d'immenses souterrains, donnent lieu de croire qu'il y avait aussi dans ces endroits des temples consacrés à ces différentes divinités. (*)

Un grand nombre de contrées ont aussi retenu le nom

(*) A Velay et Étalente l'on a découvert lors de fouilles récentes, dans le premier de ces lieux un autel avec un terrier peint, un balustre, des fûts de colonnes et une patère sans aucun débris de la figure de la divinité, et dans le second des traces d'un temple avec d'immenses souterrains, des fragments de colonnes et une portion de statue qui a été brisée depuis.

de *la Cave*. Or, comme les Celtes n'avaient pas besoin de ces sortes de constructions, attendu qu'ils ne cultivèrent la vigne qu'à l'époque où le christianisme était près de triompher, sous Probus et Dioclétien, il est plus que probable que ces désignations indiquent quelquefois des temples antiques dont le culte exigeait d'immenses souterrains. Ces localités sont d'ailleurs isolées de toute autre construction, comme *la Cave* à Essarois, où l'on a trouvé, ainsi que nous avons dit, des débris de plusieurs autels et de plusieurs statues; *la Cave*, à Voulaines, offre aussi une voûte souterraine non encore explorée.

Tous les lieux que je viens de citer sont généralement empreints des souvenirs de la religion celtique et des institutions druidiques que les Romains s'efforçaient de contrecarrer et même d'anéantir.

La lutte du christianisme contre le paganisme arrivant, les druides opprimés qui existaient encore et qui conservaient par tradition le souvenir de leur ancien pouvoir furent ravis de trouver des vengeurs : ils saisirent avidement l'occasion de rendre à leurs oppresseurs les vexations qu'ils avaient éprouvées de leur part. L'esprit de la nouvelle secte, dont le caractère théocratique avait quelque rapport avec celui de leurs anciennes institutions, leur plut, et ils se dérobaient, dit-on, pendant la nuit, pour se rendre aux assemblées chrétiennes qui se tenaient dans les bois, et dont ils étaient peut-être les premiers instigateurs. Le plaisir de se venger des injures reçues les fit aussitôt se confondre avec la secte des novateurs dont ils adoptèrent tous les dogmes et toutes les doctrines.

En récompense, les chrétiens adoptèrent aussi quelques-unes des doctrines des druides, s'emparèrent de presque tous les lieux consacrés par eux en y plaçant la croix, et firent des sainte *Anne*, des saint *Hubert*, saint *Beroing* (bert d'*Ogne*), des sainte *Barbe*, des saint *Belin*, qui augmentèrent leur martyrologe.

De la consécration nouvelle des lieux adoptés par les druides, et de la réunion des premiers chrétiens dans les bois, vient sans doute cette multitude de chapelles isolées que l'on retrouve partout dans les lieux les plus retirés, et qui surprennent par leur nombre, mais qui sont en rapport avec le zèle ardent des partisans d'une religion qui s'établit.

Les chrétiens victorieux et les druides confondus avec eux se ruèrent alors sur le paganisme. Dans leur fureur iconoclaste, ils démolirent les temples, renversèrent les autels, brisèrent les statues, et, malgré la résistance des fidèles au culte païen, il ne resta bientôt plus que de faibles traces des monuments religieux qui précédèrent cette époque. C'est là le motif de la mutilation générale des figures de la statuaire antique, mutilation qui fait aujourd'hui le désespoir du monde éclairé.

Comme tous les lieux adoptés et consacrés par la religion païenne, malgré l'enthousiasme pour le culte nouveau, conservaient encore de nombreux souvenirs de la vénération antique, les chrétiens, après avoir pris du culte païen une partie de ses cérémonies, adopté ses ornements pontificaux et usurpé tous les biens qui étaient affectés à son entretien, s'attachèrent à déraciner encore du cœur des générations tous les vieux souvenirs. Pour cela, ils bâtirent sur ces emplacements des basiliques souvent consacrées aux mêmes dieux sous les noms de saint *Phal* (Bacchus), saint *Jouvin* (Jupiter); et souvent même ils se contentèrent d'y planter la croix, symbole de la religion chrétienne, pour détourner les esprits du culte réprouvé.

Des monastères furent aussi créés à proximité de ces lieux et sur les ruines mêmes des temples antiques. L'abbaye de Pothières fut bâtie sur les ruines du temple de Vénus à Crevan, celle de Molême sur celles du temple de Jupiter à Villedieu, et les Templiers ont possédé depuis

une grande partie des domaines consacrés par les religions druidique et païenne : tant est grande la force des souvenirs, quand elle a adopté un genre d'admiration ou de respect pour un objet quelconque ! Cela se perpétue de génération en génération, jusqu'à ce que la raison éclairée en vienne faire justice.

DES BAINS ANTIQUES.

Une des conditions les plus indispensables de la civilisation des Romains, et le point sur lequel le génie de Rome se montre dans toute sa splendeur, est sans contredit l'établissement des bains publics. Les Germains, selon Tacite, ne se baignaient que dans les fleuves, même en hiver ; nos aïeux, avant la conquête, en faisaient sans doute autant. Les Romains qui ne se baignaient, si ce n'est en été, que dans des eaux chaudes, en arrivant dans nos contrées et en s'y fixant, furent donc obligés de tout créer sur ce point. Dans les commencements, les camps seuls obtinrent de ces sortes d'établissements ; mais bientôt la population gauloise adoptant les coutumes des Romains sentit les agréments et l'utilité d'un semblable usage. Il fallut que dans chaque localité et sur différents points des bains publics chauds fussent créés afin de pourvoir aux besoins des populations ; alors les administrateurs de Rome, bons ou mauvais, soit qu'ils eussent ou non pillé les peuples pour faire leur cour aux empereurs, se mirent à exécuter à l'envi les uns des autres de semblables institutions, afin de laisser aussi des traces de leur passage et se faire regretter en quelque sorte.

Notre arrondissement, comme tous les autres, eût sa part de cette munificence, et fut doté d'une certaine quantité de bains publics. Nos terriers nous en indiquent un assez

grand nombre sous différentes désignations que la corruption de langue au moyen âge n'a pas rendues tout-à-fait inintelligibles.

Le mot latin *balneum*, en français *bain*, s'est corrompu en *bon*, *bonne*, comme dans *Bourbon-l'Archambault*, *Bourbon-Lancy*, *Bourbonne-les-Bains*, *Aubonne*, en Suisse, et *Eaux-Bonnes*, auprès de Paris, qui tous possèdent des eaux thermales, et avaient été adoptés par les Romains pour y fonder des bains publics; l'étymologie de ces noms ne peut donc être douteuse. Il s'est corrompu quelquefois en *baon*, *ban*, comme dans *Baon*, à Aisey, et *Courban*, village; ou enfin en *bain*, comme dans *Chambain*, puis en *Bigny*, *Bagny*, *Bagneux*, *Bagnères*, *Bagnolet*, qui sont des corruptions du génitif *balnei* ou *balneoli*. Les Italiens ont conservé le nom de *bagni* pour désigner un bain.

Trois villages chez nous ont retenu le nom d'un établissement de ce genre : *Courban* et *Chambain* que nous venons de citer, puis *Baigneux*, qui tous possèdent des sources convenables. Dans de récents travaux de culture faits sur le finage de ce dernier village, à une ferme appelée la Corvée, appartenant à M. Etienne père, où coule une belle source, une statue d'Hygie ayant à ses pieds une petite figure dans un bain a été déterrée, qui a indiqué le lieu précis de la construction et l'étymologie positive du nom.

A peu de distance d'Aisey, situé au-dessous du camp de Bremur déjà cité, existait aussi un bain antique, car l'on trouve dans ce village même les indications de porte du *Baon*, faubourg du *Baon*, et sur le finage contigu de Coulmiers, champ *Bourbon*, champ *Courbon*, qui ne laissent aucun doute sur un établissement de ce genre. Il y a tant de fontaines autour de ce bourg qu'il n'est pas facile de désigner le lieu où il était placé. *Beaunotte*, sur la Seine, si j'en crois mes conjectures, pourrait

bien signifier un petit bain; un ruisseau parfaitement convenable, venant de haut, passe au travers de ses rues. De plus, à Belnod, village voisin, l'on trouve dans le nom de ses contrées *Binge*, terre du bain.

Parmi les contrées qui offrent encore quelques indications de bains antiques, l'on trouve, sur la route d'Alise à Langres et sur le finage de Saint-Broing, *Roche-du-Bagneux*; un peu au-delà de notre arrondissement, *Vaubon; Pré-Bonne* sur l'Ource, finage de Voulaines, près d'une fontaine; sur le vallon inférieur de la Seine, à Villers-le-Patras, *Verbain*, *Jobin*, dans le voisinage d'une source qui ne coule plus que la moitié de l'année; à Villedieu, *Verbain* et *Girande*, *Verbain* ayant une source à proximité; Mauvilly a aussi sa contrée appelée *Bigny* (*).

Nombre d'autres localités possédaient sans doute des institutions de ce genre dont nos terriers ne nous indiquent pas l'emplacement, ou nous l'indiquent d'une manière tellement confuse que nous avons dû les passer sous silence. Les villes aussi bien que les camps devaient en posséder dans leurs enceintes, ou à proximité, lorsqu'elles étaient sur des montagnes sans eaux courantes. La fontaine de Boussandre, à Châtillon, où l'on voit une inscription qui indique des réparations à des conduits, pourrait bien avoir servi à cet usage pour le *castrum* de Chaumont; celle de Vix, pour *Latiscum*; celle de Semond, pour *Sedunum*, et ainsi de suite.

Ces monuments, aussi bien que les temples chez nous, n'étaient pas sans doute des chefs-d'œuvre d'architecture: tous devaient être seulement appropriés aux besoins les plus simples ou du culte ou des baigneurs. Néanmoins, par quelques vestiges de mosaïques ou de marbre d'autel trouvés à Crevan et à Chambain, puis par une statue

(*) J'ai trouvé encore *Val-Bon* à Échallot, et *Creux-de-Binge* à Nicey.

d'Hygie déterrée à Baigneux, que je possède, l'on voit que les arts étaient souvent appelés à orner de semblables édifices, et que l'on y employait des matériaux rares et étrangers au pays.

FORTERESSES BOURGUIGNONNES.

Nous voici arrivés au terme que nous nous sommes proposé en essayant d'éclaircir quelques faits des époques celtique et romaine de notre histoire, car nous n'avons ni amphithéâtres ni cirques à explorer dans nos localités qui étaient trop peu importantes pour posséder de pareilles constructions. Les monuments des arts romains exhumés chez nous et qui sont parvenus à notre connaissance ou dont la trace existe trouveront ailleurs leur examen : aussi je me bornerai à esquisser ici le mode d'établissement des Bourguignons dans notre pays, dont un traité d'alliance entre Honorius et leurs chefs les rendit maîtres.

Une fois en possession du terrain dont on ne connaît pas précisément l'étendue, mais dont le centre fut placé à Genève, nos vainqueurs, dont nous nous glorifions de porter le nom, se mirent aussitôt en devoir de consolider leurs conquêtes. De même que les Romains l'avaient fait à l'égard des villes gauloises en créant des camps pour les surveiller, les Bourguignons créèrent des forteresses pour surveiller ces camps, parce que ces lieux avaient été si bien choisis qu'ils étaient devenus la plupart fort importants. Ces forteresses furent le plus souvent désignées sous le nom latin de *arx* ou *arces*, et de petits locaux y étaient joints sous les noms de *recipium* pour recevoir les impositions et les péages : de là, tant de *Recept*, *Recey*, *Recy*, *Ricey*, qui servent souvent à nous faire reconnaître les établissements que nous examinons.

En face de Flavigny (*castrum*), l'on voit le village de Darcey ; en face de Bremur (*castrum*, *brevis murus*), celui d'Aisey, appelé dans les anciennes chroniques *Arcel*, et, tout près du lieu où était placée la citadelle, le *Grand* et le *Petit-Recy* ; en face du camp de Châtillon (*calvus mons*), se trouvent les ruines du château de nos ducs, dont une tour est de fondation bourguignonne, et au-bas, la rue du *Recept* ; auprès du camp de Montaigu, le village de *Beneuvre*, dont l'étymologie vient d'une citadelle appelée *Bonum-Opus*, probablement à cause de la perfection de son travail ; à une lieue du camp de Duême, à Aignay, l'on voit encore les restes d'un des plus forts châteaux de la Bourgogne (*), et au-bas, la contrée des *Érissept* (aux recepts) ; à une lieue du camp de Molême, se trouvent les *Riceys* avec le souvenir d'un château fort ; en face de Touillon, toutes les traces d'une construction du même genre ont été découvertes, plus des noms analogues au *guidon*, au *gendarme* ; enfin, à quelque distance de Montigny (*castrum*), sur le finage de Gevrolles, existent le *Pré-du-Recept* et le *Pré-au-Duc*, quoique ce village ait fait depuis longtemps partie de la Champagne, qui était administrée par des comtes.

Comme ces forteresses étaient, ainsi que nous venons de le dire, destinées à recouvrer les impôts et à recevoir les péages, les Bourguignons, soit à la même époque soit postérieurement, en créèrent un plus grand nombre que celui des camps et les placèrent ainsi que celles que nous venons de désigner soit à la croisière soit à l'embranchement des routes romaines. Ainsi à Recey (*recipium*), placé à la croisière de la route de Chaumont à Alise et de celle du vallon, l'on trouve le *Val-d'Arce* et la *Guette*,

(*) Ce château paraît avoir été bâti postérieurement ; il a pris la place du fort *Saint-Elme* qui était situé vis-à-vis le camp de Duême.

lieu où l'on surveillait les ennemis; à Cerilly, à l'embranchement de la route de *Latiscum* à Alise et de Langres à Auxerre, existent la combe d'*Arcey* et les *Orcepts* (au recept); à Thoires, *Pré-du-Recept*; à Chaumes, l'*Arscigne* et des débris de construction analogues (*); à Gomméville, une lieue du camp de Vauxoué, le *Grand* et le *Petit-Russy*; enfin à Nêle l'on voit encore une tour de ce temps, qui était placée, aussi bien que celles que je viens de désigner, sur des voies anciennes, sur celles de *Latiscum* à Alise, et de *Vitriacus* à *Harmand'hal*.

Toutes ces forteresses sont évidemment de première création, parce que la plupart se trouvaient dans des conditions qui ne subsistèrent pas longtemps à cause de la ruine de nos cités au VIe et au VIIe siécle qui changea la direction des communications. C'est ce qui a fait que plusieurs d'entre elles furent déplacées, notamment celle d'Aisey, qui était à l'embranchement de la route d'Alise par le Chemin et de celle du vallon, et qui fut transférée dans le bas afin d'être plus à portée des voyageurs, la route ayant changé de direction; celle de l'*Arscigne*, à Chaumes, attendu la destruction d'Alise sur le chemin de laquelle elle était, fut transportée à Villaines, lieu qui avait conservé deux routes principales; celle de *Latiscum* ne fut détruite qu'au Xe siècle.

L'établissement de ces constructions excita, à ce qu'il paraît, des jalousies extrêmes entre les localités, jalousies qui sont venues jusqu'à nous. Ainsi, entre la partie de Châtillon appelée le Bourg, qui s'est formée à l'abri de la forteresse bourguignonne dont on voit de beaux restes, et celle dite de Chaumont où existait le camp romain, une rivalité de haine qui était devenue proverbiale se témoignait chaque année à l'époque de la Chandeleur par des rixes souvent sanglantes, d'abord entre les péres,

(*) Plus le *Bas-d'Arcey*.

puis après entre les enfants. Cet usage, tombé en désuétude, est aujourd'hui remplacé par des quolibets et des *bons mots*. Entre les enfants de Nêle, forteresse bourguignonne, et ceux de Bâlot, chaque année, et à la même époque de la Chandeleur, une rixe semblable a lieu dans la grotte curieuse de Labaume, sur le finage et dans les bois de ce dernier village.

La construction de ces forteresses étant autre que celle des camps romains, et consistant en des tours très-élevées, on suit partout des traces de leur existence, car leurs débris jonchent partout la terre. Quelques-unes ont longtemps servi de châteaux de plaisance à nos ducs qui les ont toujours entretenues avec soin, parce que d'elles ressortissaient une foule de fiefs féodaux, et qu'elles étaient aussi des lieux fortifiés propres à la défense du terrain. Abandonnées depuis la réunion de la Bourgogne à la France, elles ont été, pour la plupart, détruites par Louis XIV, soit par un point de politique, pour ne pas reconstruire les anciens grands vassaux, soit par économie d'entretien.

La plus curieuse de ces forteresses qui existe dans nos environs est, sans contredit, celle située à proximité de Rougemont (*castrum*), en face d'Aisy (*arcel*), sur l'Armançon. L'on remarque dans sa construction le vrai travail de la maçonnerie romaine, savoir un composé d'assises de moëllons placés horizontalement, puis d'autres placés debout et penchés, dans le système appelé chez eux *reticulatum* à cause de sa ressemblance avec la maille des rets. Les Bourguignons, qui du reste étaient, dit-on, ouvriers en fer et charpentiers, n'avaient pas sans doute amené de maçons avec eux, et ils se servirent des maçons gaulois qui avaient appris eux-mêmes des Romains l'art d'assembler les matériaux. La tour de la *Guette*, à Châtillon, dont nous avons déjà parlé, et celle de Nêle, dans le village ainsi nommé, paraissent être de la même

époque, quoiqu'elles ne présentent pas le même genre de travail.

Telles sont les principales remarques que j'ai pu faire sur les deux époques que j'ai essayé d'éclaircir. Si quelques nouvelles lumières se présentent à moi, je pourrai bien en instruire le lecteur, et ferai en sorte d'y apporter tout l'esprit d'observation dont je suis susceptible.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

GLOSSAIRE CELTIQUE.

Avant d'examiner le sens de quelques racines celtiques dont j'essaie de déterminer la valeur, il est nécessaire de dire préalablement quelques mots sur la langue de nos aïeux, afin de n'être pas obligé de donner des explications à chaque mot, ce qui entraverait la marche de cet examen.

César dit quelque part que la langue des Gaulois était une langue de monosyllabes. Or, nous retrouverons ce caractère tout entier dans les mots que je vais analyser. Leurs noms cependant n'étaient pas tous monosyllabiques, car, au moyen des racines ajoutées les unes aux autres, ils formaient souvent des assemblages fort longs qu'il sera du reste très-facile d'expliquer après l'étude que nous allons faire.

La langue des Celtes, en rapport avec la civilisation de ce peuple qui était dans l'enfance, paraît avoir été peu riche en mots primitifs, car le petit nombre que je suis parvenu à expliquer nous donne la clef de la plupart des noms des localités de cet âge.

Les monosyllabes étaient généralement accolés les uns aux autres dans leur langue, sans aucun article ni conjonction. Seulement, dans beaucoup de cas, pour adoucir les consonnances, ils ajoutaient sans choix telle ou telle lettre qui leur convenait de leur alphabet; cependant on trouve quelquefois leurs articles intercalés, et quelquefois aussi ces lettres ajoutées ne sont que des abréviations par élision.

L'élision, c'est-à-dire la suppression d'une voyelle lorsqu'elle rencontre une autre voyelle, était admise chez les Celtes, et cela dans une rigueur telle que souvent même ils les élidaient devant une consonne : c'est ce qui fait que le sens est souvent douteux dans la traduction, parce que l'on n'a pas toujours la hardiesse d'intercaler les lettres supprimées.

L'inversion était un des caractères principaux de la langue celtique, et l'on en trouve de telles, si j'en crois mes traductions,

qu'elles peuvent passer pour de véritables tours de force en ce genre : nous en trouverons assez d'exemples dans ce que nous allons examiner, sans qu'il soit nécessaire d'en rapporter ici.

Une langue qui n'est que parlée, et encore par des hommes à demi barbares, est sujette à bien des variantes, parce que rien ne fixe la prononciation ou l'orthographe des mots : aussi en indiquerons-nous beaucoup à chaque racine, sans pour cela nous charger d'expliquer celles qui regardent les dialectes différents des autres nations anciennes.

Souvent des noms propres celtiques sont restés plus purs dans la langue de la géographie actuelle que dans la traduction latine. Ainsi, *Alise* (ville d'*Is)* est plus facile à traduire que l'*Alexia* de César, qui n'a aucun sens. A cet égard, après avoir pris connaissance des racines celtiques que je vais expliquer, pour avoir les étymologies convenables des noms de localités, il faudra étudier alternativement les noms latins, ceux modernes, ceux consacrés par les chartes, et prendre le sens qui paraîtra le plus rationnel d'après l'esprit de la langue celtique et la topographie des localités.

Cet esprit de la nomenclature des localités repose entièrement sur la consécration de la plupart des propriétés aux divinités reconnues alors et dont nous avons donné un tableau exact. Ce caractère a été reconnu par César qui assure que les Gaulois donnaient le nom de leurs dieux aux lieux où ils célébraient leurs mystères, et, à cet égard, ainsi que nous le verrons, il a été au-dessous de la vérité en précisant ces lieux seuls, car tout le sol paraît avoir été sous leur protection, de manière que la traduction en est fatigante par leur répétition.

Il est parfois fort difficile de distinguer dans les noms propres les étymologies celtiques d'avec les étymologies latines. Lorsque pareil cas arrivera dans l'examen de nos localités, nous indiquerons les deux sens en les soumettant à la sagacité du lecteur.

Il ne faudra pas s'étonner enfin si quelquefois le mot celtique paraît se rapprocher d'un mot grec ou latin et exprime le même sens, car il est plus que probable que la langue parlée par les Gaulois a été la langue primitive du monde; celui qui voudra s'en convaincre pourra rapprocher les noms de toutes les localités anciennes des racines celtiques dont je vais indiquer la valeur.

Les premiers mots d'une langue à examiner sont assurément les articles, lorsqu'elle en a; or, la celtique en possédait d'où sont dérivés quelques-uns des nôtres. Dans la nomenclature des noms, ils sont le plus souvent jetés à la fin du mot par inversion, et quelquefois intercalés, ainsi que nous le verrons.

LAN, LOU, et quelquefois LIN, correspondent avec notre article *le*, *la*, sans distinction de genre; ainsi l'on trouve *Lambert* et *Berlin*, le bert; *Lamballe* et *Allant*, la maison ou la ville; *Lanti* et *Tallant*, le château; *Landunum* ou *Landon*, la montagne; puis *Loubers*, le bert; *Lugdunum* ou *Loudunum*, la montagne; *Lutetia* ou *Loutetia*, Lutèce, *(lou té a ci)* le château à l'étang. *Lan* est l'article qui nous est resté avec quelques changements, et *lou* est encore en usage dans quelques patois de France, notamment dans le nôtre.

LI me paraît être l'article celtique qui correspond à notre pluriel *les*. Beaucoup de nos contrées ont pour désignation *Liard*, par opposition, je crois, à *Louard*, *Louare*, le bois. Les Italiens ont conservé cet article qui leur est arrivé avec les peuples du Nord, ils l'écrivent *gli* et le prononcent *li*.

AN, EN, IN, correspondent à nos articles *de*, *du*, sans distinction de genre aussi. *Jouancey*, *cé an Jou*, étang de Jou (Jupiter); *Massingy*, *gy in ma*, terre du mont; *Béranger*, *ger an bert*, terre du bert, etc..... En ouvrant le premier dictionnaire géographique venu, l'on en trouvera une foule d'exemples. Nos articles *de*, *du*, paraissent venir de la préposition latine *de*, *de naturâ deorum*, *de diis*, ou bien ils ont été apportés par les nations du Nord : *Théodebert*, *Théodoric*, *Dagobert*, semblent l'indiquer, car l'on n'en trouve pas d'autres exemples avant ce temps.

A, AU, O. Ces articles paraissent avoir précédé les nôtres *a* ou *au* : ils se prenaient indifféremment. *Allamani*, *al a Mani*, ville à Man; *Belgia*, *gy a Bel*, terre à Bel; *Gobert*, *gé au bert*, terre au bert. Cet article est souvent remplacé par l'article *lan* élidé; exemples : *Boulogne*, *Valogne*, *Bragelogne*, bois, val ou pré à Ogne, *Maldan*, mont à Den, etc. Souvent l'on trouve aussi *al* pour *a le*, comme dans *Gallia*, *ga a li*, terre à *Is*, et dans une foule d'autres exemples qui ont cette signification quand ils ne désignent pas une ville ou une maison.

ES. A part le mot *li* sur lequel j'ai exprimé mes conjectures, je ne trouve point d'autres articles pour le pluriel que le mot *es* ou *é* seulement qui avait pour signification notre article pluriel *aux* :

Essarts, aux bois; *Esthy*, aux châteaux; *Essonne*, *es ce o onne*, aux étangs à Ogne. Cet article est usité dans notre langue pour quelques cas seulement : *Maître-ès-arts*, *bachelier-ès-lettres*, *ès-sciences*.

Après cet examen des articles celtiques tels que j'ai pu les découvrir, je passe immédiatement aux adjectifs de cette langue dont j'ai pu déterminer le sens, parce qu'ils sont en trop petite quantité pour les jeter à la fin. Ils nous serviront d'ailleurs à qualifier les substantifs que nous allons découvrir.

NOT, NOD, NAUD, avaient pour signification notre adjectif élevé. *Châtelnot*, *Castelnot*, *Castelnaudari*, château élevé; chez nous *Nolot (locus altus)*, *Nodunum*, nom antique de l'un de nos villages appelé *Nod*, montagne élevée. Cet adjectif est pris au sens figuré pour signifier la grandeur morale, ainsi que nous l'avons dit à l'article *Dieux celtiques* : *Nodogne*, *Nodon*, grand dieu Ogne; *Bel* ou *Balnod*, grand Bel; *Nodin*, grand Den; *Nodé* grand E; *Noris*, grand Is. Le mot *normand*, si j'en crois mes conjectures, signifie *hommes grands* plutôt que *hommes du Nord*, mot qui tire du reste son étymologie du même adjectif.

NI ou NELLE, signifie petit ou petite, sans distinction de genre: *Nicey*, petit étang; *Grenelle*, petite côte; *Menil*, petite maison; *Nisart*, petit bois; *Berni*, petit bert; *tournelle* et quelquefois *tourni*, dans notre langue une petite tour, comme *prunelle*, une petite prune; *fontenelle*, *fontenille*, une petite fontaine. Les terminaisons *ille*, *elle*, étaient comme dans notre langue actuelle, des diminutifs: *Griselles*, *Griseulles*, petite côte.

MI. Ce mot, quand il ne désigne pas une maison par la corruption de *mé* en *mi*, me paraît être un adjectif d'étendue comme dans *michalon*, grands champs longs, ou *rhemi*, et *miré*, grand pâturage.

BE, BI. Si l'on en croit un article de l'abbé Fenel inséré dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (année 1746), le motde *caer* ou *gaer* aurait la même signification que nos mots beau, belle. Pour moi, j'ai trouvé un tout autre sens à ces mots qui sera expliqué par les racines que je vais décrire, et je pense que *be*, *bi*, signifient *beau*, *belle*. Ces mots se rapprochent le plus d'ailleurs de ceux celtiques, et surtout du nom du dieu *Bel* qui était l'Apollon des Celtes. Dans ce cas, *Biliard*, *Béliard*, *Bissey*, *Billande*, qui se rencontrent souvent dans nos terriers, exprimeraient un beau bois, un bel étang, une belle plaine.

BA, BAE, semblent avoir le même sens que notre adjectif *bas*. Le mot de *baie* qui nous est resté pour désigner un lieu de la mer où peuvent se retirer les vaisseaux, puis celui de *bastille* pour désigner un bas château, sont presque des confirmations de cette conjecture : *Bayonne*, baie d'Ogne.

FRA, FRÉ, paraissent avoir la même valeur que notre mot *froid*, *froide* (*frigidus*, *a*, en latin), *fregneau*, *fréneuse*, (froide eau), chez nous, puis nombre de *Frassey*, *Frasse*, *Fresse*, qui semblent désigner de froids étangs, donneraient alors pour étymologie à *Franci*, les Francs, les froids étangs, en raison peut-être des lieux qu'ils habitaient.

GLA, GLAS, désignaient à ce qu'il paraît des lieux glacés, comme *Glascow* en Ecosse, *Glaama* en Irlande (montagne glacée), ainsi que nombre de localités du Nord où n'ont pas pénétré les armées romaines, comme *Glatz* en Prusse.

VER, VAR, VIR. Ces adjectifs, selon toutes les apparences, avaient pour signification dans la langue celtique ce que nous appelons *vert*. Ces mots sont évidemment antérieurs à la conquête romaine, puisqu'à l'arrivée de César dans les Gaules il trouva des villes appelées *Viridunum* (Verdun) ou verte colline; puis des fonctions appelées *vergobret* qui signifient *verts champs, prés*, probablement parce que ceux qui en étaient revêtus en avaient la surveillance; puis des noms propres dans lesquels se trouve cette syllabe appliquée dans ce sens, comme *Vercingétorix, Viriduus*, et une foule d'autres. *Verdonnet*, chez nous, signifierait alors petit mont vert.

CLO ou GLAW. Ces mots semblent avoir la même signification que notre substantif *clos* ou lieu fermé; ce qui prouve encore qu'il ne vient pas de *claustrum*, c'est que *Clo ou Glaugaw* en Prusse n'a jamais été soumis aux Romains, et il signifie terre enclose. *Clodoveus* (Clovis) signifiait alors *clo au ve Is*, clos au val d'Is; *Clotaris* (Clotaire), *clo a Is* ou *clo au te a Is*, par élision, clos au château à Is.

Tels sont les seuls adjectifs dont j'ai pu comprendre à peu près le sens en examinant tous les noms de localités, tant anciennes que modernes. J'aurais pu citer des exemples tirés de nos terriers, mais j'ai préféré rappeler des noms de localités plus connues, afin de rendre le sens moins conjectural. Nous allons passer maintenant aux substantifs qui, désignant des objets physiques que l'on peut reconnaître et étudier, nous paraîtront beaucoup plus explicites et plus près de la vraisemblance.

La nature, chez les Celtes, était divisée comme partout ailleurs en terres, prés, monts, bois, pâturages, fleuves, fontaines, mers, étangs, montagnes, collines. Comme ces objets se présentaient sans cesse à leurs yeux, et que leurs esprits n'étaient pas absorbés par d'autres idées, ils avaient dans leur langue une foule de mots pour en exprimer toutes les variétés et toutes les nuances. Nous allons donc examiner ces mots en essayant d'en indiquer les significations différentes.

BÉ, RI, REY. Dans les premiers temps du règne pastoral, la terre n'était qu'un vaste *ré*, *ri*, pâturage. Ce mot s'appliquait à ce qu'il paraît à toutes les parties du globe où les bestiaux pouvaient pénétrer et trouver leur subsistance. *Denrey* (pâturage de Den) chez nous, *Rigogne* (pâturage d'Ogne), *Ivry* (pâturage d'I), *Rhemy* (les grands pâturages), sont des exemples qui, sans être concluants, offrent déjà quelques probabilités. Notre mot *guéret* qui, d'après la traduction celtique, signifie *terres cultivées* et *pâturages*, ajoute quelque chose à mes présomptions; enfin la qualification d'une foule de bois sous les noms de *Larrey*, *Larris*, *Bouré*, *Bouri*, qui semblent indiquer des bois servant à la pâture, jointe à l'examen des localités qui ont retenu ce mot, m'a décidé, jusqu'à preuve du contraire, à lui donner ce sens.

BRÉ, BRI, BRO. Ce mot ajoute encore aux conjectures que je viens de présenter, car il signifierait alors par élision, beau pâturage *(bé ri)*. Or, d'après toutes les probabilités il signifie lieu clos. Le mot de *breuil* qui est resté dans notre langue pour désigner un lieu clos où l'on enfermait les bêtes fauves, la multitude des prés faciles à enclore qui ont retenu ce dernier nom, ainsi que les variantes que j'indique ici, présentent des données probables. Le mot de *brosses* qui indique généralement de petits bouquets de bois dans nos terriers, celui de *brossailles* ou *broussailles* que notre langue possède, paraissent le confirmer; car ces lieux étaient probablement enfermés par des haies qui, s'étendant sans cesse, ou sont devenues des bouquets de bois, ou sont restées broussailles. Enfin, indépendamment de celui d'*abreuvoir* qui nous est resté, et qui signifie eau du breuil, nous possédons une contrée appelée la *Broclote*. Les lieux qui ont retenu cette désignation sont excessivement nombreux chez nous, et cela se conçoit attendu la difficulté du passage du règne pastoral à celui agricole qui nécessita de la part des innovateurs des clôtures pour dérober les propriétés au parcours et recueillir des provisions d'hiver. Ces mots, selon les

rédacteurs de l'Encyclopédie (art. *St.-Loo*), désignaient un pont, s'appuyant sur la valeur du mot *bright* en anglais, qui a cette signification. Quoique l'une de nos communes, ayant nom *Brion*, située sur une route romaine importante de nos localités, puisse venir à l'appui de cette opinion, nous pensons que ce sens qui lui est attribué en est plutôt le dérivé que le primitif; car une foule de localités qui n'offrent pas même l'apparence d'un ruisseau ont retenu ce nom.

GÉ, GI, GAU. La terre cultivée paraît avoir été généralement appelée *gé*, *gi*, *go*, d'où nous sont venus nos mots de *guéret*, déjà expliqué, *verger*, *gué*, *quai*, et dans notre patois *murger* (mur des champs). Ces mots expriment le plus souvent une métairie ou propriété rurale cultivée : *Béranger*, *Gilbert*, *Gobert* (*gé au* ou *an* bert), terre du bert ou au bert, en sont des exemples, et la contrée de notre arrondissement appelée *Fontaine-Auger* le prouve encore davantage. Souvent même ils exprimaient un canton ou *pagus*, comme *Brisgaw*, *Rheingaw*, *Sundgaw*, ainsi que plusieurs autres désignations semblables.

CA. Ce mot paraît être une variante des précédents et désigner un champ. *Oscha* ou *osca*, dans le moyen âge, signifiait champ de la porte (*huis*, *os*, porte), d'où est dérivé le nom de ces multitudes de petits champs qui entourent nos villages et qui sont connus sous le nom d'*Ouche*. Des mots *gé*, *gi*, *go* et *ca*, au moyen âge, sont résultées ces variantes *che*, *cha*, *chau*, et enfin *champs*. *Chavigny*, *Chevigny*, *Charenton*, *Charonne*, *Chabert*, désignent évidemment des champs.

ANDES, ANNES, ENNES, ATHES, ANTHES, paraissent désigner des plaines ou des sillons. Notre mot *andain*, indiquant le travail du faucheur après l'aller et le retour, est déjà en quelque sorte une garantie pour la valeur du premier de ces mots, dont les autres ne sont probablement que des variantes. Les *Vérandes*, *Varandes*, *Varennes*, divinités celtiques dont nous avons expliqué les attributs, ainsi que les *Landes*, *Lames*, *Lannes*, qui désignent des plaines ou des contrées fertiles, des vallons, viennent à l'appui de nos conjectures pour la valeur des trois premiers mots. Quant aux deux autres, ils pourraient bien venir de *hasta* (la haste) qui chez les Romains était aussi bien une mesure de longueur qu'une arme offensive.

AR, ARD, BO, BOU. Les bois étaient divisés en deux espèces, savoir, en *art* ou *ard*, et en *bo* ou *bou;* j'ignore la nuance qui les

distinguait(*). Les mots *essarts* (au bois), *hart* (lien de bois), nous sont restés. *Arbois*, et *Darbois* chez nous, semblent déterminer la valeur du premier de ces mots : il est probable que c'est du dernier que nous est venu celui de *bois* de notre langue, et qui est évidemment celtique quoique l'on ait essayé de le faire venir du grec *boskó* (je pais), puisqu'on le retrouve dans une multitude de désignations primitives : *Boulogne*, *Boubert*, *Bouden*, *Bouis*, bois d'Ogue, du bert, de Deu, d'É, d'Is; comme *Argonne*, *Ardinberg*, *Arbert*, *Arli*, etc.

BOUCHOT ou BOUCHON. Ce mot est le dérivé de l'un des précédents, et s'applique aux petits bouquets de bois situés dans les champs, et notamment aux haies. Le dernier de ces mots est consacré dans notre patois pour désigner un buisson.

BROSSES. Nous avons dit à l'article *bre*, *bri*, *bro*, ce que signifiait ce mot (bouquet de bois), d'où nous est venu le nom de l'instrument qui sert à notre toilette et à d'autres usages.

Après cet examen de quelques désignations de la nature qui produit les végétaux, nous allons parcourir maintenant les accidents de la nature dans ses formes, nomenclature qui a une foule de variantes.

DUN ou DON, qui a été traduit par *dunum* dans la langue latine, exprimait une montagne adossée à d'autres *(mons)*; *Lugdunum*, *Loudunum*, *Landunum* (la Montagne), en sont des exemples; ils sont d'ailleurs trop nombreux et ont été trop souvent reproduits pour qu'il soit nécessaire d'en ajouter d'autres.

MA ou MAS, et quelquefois MAR par corruption, désignait un mont isolé *(moles)*. Cent exemples de la valeur de ce mot se lisent dans nos terriers. *Du-Mat*, *Au-Mat*, *Sur-le-Mat*, et autres désignations dont le sens est parfaitement conforme au caractère de la localité, s'y trouvent à chaque pas. Le mot de *mamelon*, qui exprime dans notre langue un petit mont isolé, puis notre mot de *mât*, indiquant l'arbre qui supporte les voiles d'un vaisseau, en fournissent par analogie des preuves à peu près convaincantes. Les Romains ont traduit ce mot par *magus* : *Rhotomagus* (Rouen) ou mont aux *Rothes* ou au *roc*, et une foule d'autres noms de

(*) *Peut-être que les premiers désignaient des bois coupés et les autres des forêts vierges. Le mot* essarter, *qui nous est parvenu pour indiquer le défrichement des bois, vient à l'appui de cette conjecture.*

localités gauloises qui, dans le latin, ont cette terminaison, le témoignent.

RO ou ROTHES. Quand ces mots ne désignent pas les Rothes, divinités celtiques qui du reste tirent leur étymologie de cet accident de terrain, ils expriment un roc ou des roches : *Romond*, *Rolland* (le roc), *Romanée* (d'Ée), *Robert*, *Robelin* (de Bel), *Rochelogne*, *Rogne*, puis *Rothis*, *Rothées*, *Rotures*, sont des exemples trop fréquents et qui conviennent trop aux localités pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter.

GRE, GRI, GRA. Ces mots désignaient une côte ; d'eux nous sont venus ceux de *grève*, *gravir*, *grimper*, *gradin* et, dans notre patois bourguignon, *grapillot*, *gripot*, *gripet*, pour indiquer une petite côte rapide. *Grésigny*, *Griselles*, sont des noms que nous avons déjà traduits.

BORDES. Les bordes désignaient aussi des côtes, mais j'en ignore la nuance avec les mots précédents, quoiqu'il me semble que celui-ci indique des côtes prolongées, tandis que les autres indiqueraient des côtes isolées. Peut-être aussi vient-il du mot latin *ora*.

PE, PI, PELLE, PILE. Les deux premiers de ces mots indiquent des montagnes isolées que nous appelons *pics*, qui en est le dérivé. *Picot (altus)*, *Picard* (pic du bois). *Pyrénées*, *Apennins*, *Alpes*, *Thermopyles*, sont encore des exemples dans lesquels on trouve ces mots. *Pile de bois* ou *d'écus*, est aussi usité dans notre langue pour désigner des monceaux élevés de ces sortes d'objets.

POUCHE, POCHE, dont POUCHATELLE est le diminutif, exprimaient un chemin montueux et escarpé. Il y a vingt exemples de ce genre dans l'arrondissement.

TUR, TOR, TUREAU, THOUREAU, THAUREAU, sont des variantes qui indiquent ordinairement de petits monts circulaires en forme de tour. Ils ne proviennent point du latin *turris*, puisqu'avant la conquête un grand nombre de localités possédaient déjà des noms auxquels ces mots étaient appliqués. *Turnhout*, *Thorn*, *Tornodorum*, Tonnerre (montagne au fleuve), en sont des exemples ; le mont *Taurus* avait nom aussi avant que les Romains eussent pénétré dans ces contrées.

CO, COL, paraissent avoir eu la même signification relativement aux montagnes que notre même mot *col*.

VE, VI, VA, VOU, VAL, VELLE, sont des variantes qui indiquent ordinairement un vallon. *Vellaunodunum* (Château-Landon) ou le vallon à la haute montagne, *Vesolum* (Vesoult) *ve au*

logne, val à Ogne, et tant d'autres connus avant César qui en parle, attestent la valeur de ce mot qui ne nous vient pas de *vallis*. Chez nous, *Voulogne* (val d'Ogne), *Voulaines* (val d'Anne), comme *Fontaine (fons Anni)*, et tant d'autres, expriment cette qualification. Peut-être que *vallis* vient de val d'Is, de même que vallon, vallée, pourraient bien avoir tiré leur origine de val d'Ogne, val d'E, qui étaient si souvent répétés dans les terriers de la Gaule primitive.

LAUMES, LAMES, LANNES, indiquent ordinairement des terres de vallon. Je crois qu'ils tirent leur étymologie de la déesse celtique *Anne*, qui présidait à la naissance et au parcours des fontaines ou fleuves, et qu'elle-même tirait son nom de *ande* qui signifiait plaine.

BAUME, BALME, désignent des grottes et tirent leur signification des mots celtiques *ba*, basse, *mé*, maison (basse maison). Une multitude d'excavations de ce genre, tant en France qu'à l'étranger, se nomment *Balme* ou *Baume*. La grotte de Bâlot, chez nous, se nomme *la Baume*.

COMBE, qui est resté dans notre langue pour désigner une grotte, indique dans nos terriers un petit vallon, la plupart du temps sans eau.

VÊVRE, VESVRE, désignent toujours dans nos localités un lieu bas et humide. Dans le moyen âge ces mots ont été traduits par *vo bra*, breuil ou pré du vallon, assez caractéristique.

CRÉ, CRA, CRAU, rappellent ce que nous nommons un *creux*, qui en est le dérivé. *Craonne*, *Craudin*, *Crevan*, *Crépan*, ou creux d'Ogne, de Den, de Vénus, de Pan, en sont des exemples.

CRÉ, CRAI. Il ne faut pas confondre les mots précédents avec ceux-ci qui sont quelquefois identiquement semblables, quoiqu'ils signifient *pierres*. Ce mot est primitif et ne vient pas du latin *creta*, car nous possédons une multitude de localités ayant ce nom, quoique nous ne possédions pas un seul fragment de *craie*, mais bien un sol pierreux.

ROU exprimait ce que nous appelons un *trou*. De ce mot est venu celui de *routhoir*.

TRA, TRO, TRU, TRI, qui, combinés avec le mot précédent, nous ont donné le mot de *trou*, exprimaient, par opposition avec *gré*, *gri*, un vallon resserré et profond dans l'intérieur des terres; sur les bords de la mer ils désignaient un port de mer. *Tréport*, *Trévise*, *Travemunde*, *Trébisonde*, en sont des exemples.

NAIZOIRES (les) sont des lieux humides où croissent les joncs, de même que les *noues*, qui en celtique signifient petites eaux.

PA, PAU, enfin, paraissent indiquer des marais.

Telle était à peu près, je crois, toute la nomenclature des accidents de la nature solide; c'est maintenant le tour des eaux à examiner. Elles se divisaient en une multitude de noms que nous allons essayer de rappeler.

OUR, qui s'est corrompu en *oir*, *or*, *oise*, *euse*, et quelquefois en *euil*, était le mot consacré dans la langue celtique pour exprimer l'*eau*. De là les nombreuses désignations de rivières sous les noms de *Loire*, *Ourcq*, *Oise*, *Meuse*, *Ouse*, *Ource*.

DOUR, que les Romains ont traduit par *durum* ou *dorum* dans une foule de dénominations de villes, avait la même signification, et se rapportait principalement aux fleuves et aux grandes rivières. *Douero*, *Dordogne*, *l'Adour*, *Dourdan*, *Durance*, en sont des exemples, ainsi que *Durocortorum* (Reims), *Tornodorum* (Tonnerre), *Autissiodorum* (Auxerre). Si, dans le dernier siècle, on eût connu la différence entre la signification de *durum* et celle de *dunum*, il n'y aurait pas eu de si grandes dissertations sur le *Lugdunum Batavorum* (Leyde) et le *Cæsarodunum* (Tours), pour lesquels un copiste maladroit a mis *dunum* au lieu de *durum*. Tours est probablement la corruption de *dour*.

BOUR, BURE, indiquent un ruisseau intermédiaire; ils proviennent de la même racine d'où nous sont venus *bure*, *buie*.

NANT, une petite source, dérivant de la déesse *Neane*, petite plaine.

DOUIX, DOUÉE, désignent les grandes fontaines. Cent exemples de la valeur de ce mot existent dans notre arrondissement.

COSNE, en latin *condate*, exprime un confluent; de là tant de *Condé* en France, et chez nous le village de *Cosne*, qui est au confluent de la Seine et de la Coquille.

SEA, SI, CÉ, SU, SOU, sont des termes consacrés par la langue celtique pour exprimer les eaux dormantes; ils désignent dans l'intérieur des terres les étangs. Le mot de *sou*, qui est resté dans notre patois pour indiquer une *mare*, en est un exemple multiplié dans notre arrondissement. Ils signifient mer, sur le littoral, comme l'indique encore le mot anglais *sea* ou *sie* : *Sycione*, *Syracuse*, *Gersey*, *Guernesey*. Néanmoins, comme les fleuves, probablement embarrassés dans leur lit, formaient parfois des

étangs, ils ont souvent reçu la même désignation : la *Saône*, la *Seine*, etc., etc.

Tous ces mots se variaient encore à l'infini selon les dialectes et la prononciation des premiers peuples. Maintenant voici le tour des objets créés par la main de l'homme, objets qui termineront ces recherches pour le moment.

BERT. Ce mot, comme nous l'avons dit, désignait un collége druidique; je crois que dans le moyen âge il a servi à désigner des forts, soit que ces berts primitifs aient été des espèces de forts, soit que l'assiette des lieux les rendissent tels. Le mot *haubergier*, qui désignait un propriétaire de fief ayant droit de porter le haubert (armure) à la guerre, semble l'indiquer. Celui de *pertuis* qui nous est resté pour exprimer un trou, provient probablement de *berthuis*, porte du bert ou du fort, parce que l'on sait que dans les forteresses du moyen âge la porte était pratiquée en terre et ressemblait à un trou.

TÉ, TI, TIL, TA, TER, TAL. Ces variantes du même mot désignaient un château ou un lieu fortifié par la nature : *Pointe-du-Ty*, *Sous-le-Ty*, *Précy-sous-Thil*, *Nant-sous-Thil*, *Thionville*, *Tirlemont*, *Térouane*, *Termonde*, *Tarascon*, etc. Le mot de *bastille*, qui nous est resté pour désigner un bas château, confirme suffisamment cette conjecture. *Chastenay-Lanti*, *Talant-le-Château*, viennent encore à l'appui. Alors notre mot *hostel* signifie en celtique porte du château.

SOR, SAR, SER. Si l'on en croit les rédacteurs du Dictionnaire encyclopédique, *sor* signifiait en étrusque tombeau. Je crois que *sar*, *ser*, que l'on trouve aussi très-fréquemment dans les lieux consacrés par la religion druidique et presque toujours appliqués aux noms de ses dieux, comme *Saradam*, *Sardin*, *Saroge*, *Servogny*, *Sarré*, *Sarratof* ou *tot*, dans le Nord, exprimaient le même sens dans la langue de nos aïeux. Ce qui le prouverait, c'est que dans un lieu appelé *Sardin*, à Laperrière, à proximité de la *Combe-Ébertin* (au bert d'É), les anciens se rappellent que l'on a trouvé beaucoup de sarcophages gaulois. Ces lieux indiqueraient donc des cimetières antiques qui étaient placés sous la protection des divinités. Plusieurs de nos rivières et de nos étangs portent un nom analogue: *Sarre*, *Sarcé*; cela se conçoit facilement, lorsqu'on se rappelle que les Germains, et peut-être antérieurement les Gaulois, pour empêcher que l'on ne souillât la cendre de leurs grands hommes, détournaient souvent le cours des fleuves pour y placer leurs

dépouilles mortelles, puis en rétablissaient le cours et massacraient ceux qui avaient coopéré à ce travail.

ME, MEIX et quelquefois MI, désignaient une maison. Ces mots sont trop connus dans les chartes du moyen âge pour que cela fasse contestation. Indépendamment d'une foule de *Meix-au-Duc*, l'on trouve aux environs de Paris le village de *Ménil-Montant*, qui est appelé dans les anciennes chroniques *Mansionille*, petite demeure, et en celtique, *mé ni*, maison petite.

AL, HAL, HAM, HEM, signifiaient aussi une maison, dans leur sens le plus restreint. De là nous est venu *halle*, et dans notre patois *hallier* (hangar, maison de bois), puis *hameau*. Dans un sens plus étendu, ils signifiaient ville. La quantité de cités modernes qui ont conservé dans le corps ou à la fin de leur nom les mots de *al*, *hal*, *ham*, *hem*, est si nombreuse qu'il est inutile de les citer. *Alise*, à notre porte, ainsi qu'*Harmand'hal*, et *Alençon* ailleurs, signifient ville d'Is, de Man et d'Ogne.

COR, COURT. Ces mots, dont les Romains se sont emparés en les traduisant par *cors*, et qui se trouvent accolés à tant de noms de divinités celtiques, paraissent indiquer une *cour*. *Corogne*, *Audincourt*, *Corbelin*, cour d'Ogne, de Den ou à Odin, et cour de Bel, en sont des exemples.

BRIA, BRIGA, selon les rédacteurs de l'Encyclopédie, signifiait un pont. Nous en avons déjà parlé à l'article *bré*, *bro*, *bri*.

LAI, si l'on en croit quelques vieux mots français et quelques nouveaux, aurait eu pour signification en celtique chemin. Les *laies* des bois, qui sont des tranches, les *relais* de poste, les *allées*, donnent quelques probabilités à cette conjecture. Nous avons tant de contrées qui ont cette désignation, qu'il est impossible qu'elle n'ait pas un sens.

BOURG. Ce mot tudesque, introduit dans la langue celtique à l'époque de l'invasion de la Gaule par les peuples de la Germanie, tire évidemment son origine de *bou*, bois, et de *gé*, terre. L'on sait que les cités germaines étaient situées au milieu des bois, et que les tribus éparses de ce peuple ne connaissaient que ces lieux pour demeure.

Telles sont les racines de la langue de nos aïeux, dont j'ai pu comprendre à peu près le sens. Quelques-unes étaient déjà connues, mais la valeur en était si incertaine qu'elles ont été à plusieurs reprises l'occasion de nombreuses discussions. On remarquera que parmi elles on n'en trouve pas une qui se rapporte à la

nature animée : ce sont toujours des champs, des bois, des prés, des fontaines, des montagnes, des fleuves, etc., qui caractérisent les noms des localités. Quelques recherches que j'aie pu faire pour reconstruire la nomenclature des animaux qui entourent l'homme, je n'ai rencontré que des indications trop vagues pour être citées. Seulement, quelques-uns de ces animaux qui ont, à ce qu'il paraît, conservé chez nous leurs noms antiques, semblent en avoir tiré l'étymologie du lieu où ils séjournent ordinairement. Ainsi *crapaud*, en celtique, signifie creux du marais; *grenouilles*, côteau des petites noues; *cheval*, champ du val; et dans *brebis* on trouve beau breuil ou pré clos. Mais ces rapprochements sont trop insignifiants pour en tirer des conséquences.

ABRÉVIATIONS ET CORRUPTIONS LATINES.

Les Romains, à la naissance de leur empire, avaient adopté la langue celtique, qui probablement était la langue dominante du monde d'alors. Pendant les sept cents années qui précédèrent la conquête des Gaules, ils l'avaient refaite à leur manière en l'étendant et en la perfectionnant; ils avaient même oublié cette origine : aussi, à leur arrivée dans notre pays, latinisèrent-ils, comme nous l'avons vu, tous les noms de nos villes sans rechercher la valeur des mots qu'ils traduisaient. De là vient que leur version est si obscure, et cette obscurité est encore augmentée par les variantes que le temps et le défaut d'imprimerie rendaient inévitables. Mais s'ils ont corrompu et altéré les noms celtiques, les Celtes à leur tour, lors de l'introduction de la langue romaine dans les Gaules, ont aussi abrégé ou dénaturé presque tous les mots latins. Accoutumés à une langue toute de monosyllabes, et dont chaque son exprimait un sens complet, ils n'ont pris pour la plupart du temps que la première syllabe des mots latins : ainsi *Au* dans *Autun* est l'abréviation, comme l'on sait, d'*Augusti*; *baon*, *bain*, *bonne*, sont les abréviations de *balneum*, ainsi que nous l'avons dit.

Nous allons donc rapporter ici les abréviations les plus importantes.

AIX, AI, AIGUES, viennent d'*aquæ*, comme *Aquæ-Sexti*, *Aquæ-Nimesi*.

LI est presque toujours dans les noms romains l'abréviation de

lignum, bois, ou de *lucus* en changeant l'*u* en *i*, selon l'orthographe du Bas-Empire. Nous avons chez nous *Lignerolles*, *La Lignère*, puis *Cerilly*, *Jully*, *Joly*, *Roilly*, pour désigner bois de Cérès, de Jupiter ou du Roi. — Le nom propre de *Boilly*, qui se rencontre fréquemment dans le monde et dans les terriers, donne une grande force à cette conjecture.

OLLE. Ce mot, qui se trouve chez nous à la fin d'un assez grand nombre de noms de villages ou de contrées, paraît être la traduction de *olla*, qui était chez les anciens un vase de terre indispensable dans un grand nombre de circonstances, et d'une utilité générale pour enfermer les blés, les vins, les huiles, etc. *Lignerolles (lignum)*, *Faverolles (faber)*, *Gevrolles (gé*, terre*)*, *Buxerolles (bou*, bois*)*, me paraissent avoir retenu leur nom des fabriques de poteries de ce genre qui y étaient établies. Dans un lieu appelé *Chanolles*, à Coulmiers-le-Sec, l'on trouve à proximité toutes les traces d'une tuilerie antique.

ARE, ÈRE, sont souvent la traduction de *ara*, autel. Nous avons donné assez d'exemples de cette explication dans *Venaire*, *Vannaire*, *Cerère*, *Jouare*, *Jouère*, *Villars*, *Villers*, etc., pour qu'il soit inutile de s'arrêter ici.

NAI, RAI, RET. Les terminaisons en *nai*, qui se trouvent à la suite d'un assez grand nombre de noms de villages romains, comme *Channay (campus)*, *Planay (plana)*, *Lucenay (lucus)*, ou de ferme, comme *Vadenay (vadum)*, *Ornay (ora)*, me paraissent être l'abréviation de *napis* (aux navets), attendu la grande culture de cette racine dans l'assolement romain, et surtout la qualité de ces bulbeux dans les lieux où se trouvent les localités sus-dites. Ce qui le prouve, c'est que le village d'*Orret (ora rapis*, côte aux raves*)* produit les plus succulents navets que je connaisse. Il est douteux que le premier de ces mots soit la corruption de *nod*, *no* ou *nau* en celtique, qui signifie élevé, parce que le nom d'*Orret* et quelques autres semblables n'auraient plus de sens. Nous avons d'ailleurs dans notre nomenclature moderne beaucoup de noms analogues : *Ravières*, *La Ravière*, *Côte-aux-Raves*.

RI. Ce mot, quand il n'est pas celtique, est l'abréviation de *rivus* : *Millery*, mille ruisseaux.

RIPPE, qui se rencontre si fréquemment dans nos contrées toutes jurassiques, est la corruption de *rupes*, roche, en changeant l'*u* en *i*, selon la méthode du moyen âge.

LOT est presque toujours employé pour *locus* : *Aulot (locus al-*

tus), *Nolot (locus no* ou élevé*)*; quelquefois il est l'abrégé de *longus*, exemple : *Chalot, Échalot.*

RON est presque toujours l'abrégé de *rotondus, a : Moitron (moles), Noiron* (noue), *Roncey* (étang).

MOSSE, MOUSSE, MEUSSE, MEUL, sont presque toujours la corruption de *mons* ou de *moles.*

CHAR exprime ordinairement la traduction de *clara.* Les Italiens ont aussi leur mot *chiara*, qui a la même signification : *Charmont, Chiaramonti.*

VIE est toujours la traduction de *via* : la *Vie-aux-Vaches*, la *Grande-Vie* (voie).

Recept, Recey, Ricey, ont été assez expliqués. Il est inutile de revenir aussi sur *baon, bonne.*

Je m'arrête à ce petit nombre d'explications, ayant l'intention d'en indiquer un plus grand nombre lors de l'Essai de géographie celtique de l'arrondissement.

EXEMPLES DE TRADUCTIONS

des noms des anciennes contrées ou villes du monde par les racines celtiques.

PROVINCES.

GALLIA, *ga a li*, terre à l'I ou Is.
ALLAMANI, *al a Mani*, villes à Man.
GERMANIA, *ger a Mani*, terre à Man.
BELGIA, *gi a Bel*, terre à Bel.
BRITANNIA, *bri a Anni*, propriété close à Anne.
RHEMI, *ré mi*, les grands pâturages.
LINGONES, *lan go o ones*, la terre à Ogne.
SENONES, *sé in ones*, étang d'Ogne.
CENOMANI, *cé o Mani*, étang à Man.
SEQUANIA, *sé a Anni*, étang à Anne.
AQUITANIA, *a qui a Anni*, aux terres à Anne.
VASCONES, *va cé o ones*, val, étang à Ogne.
BELLOVACI, *va ci o Bel*, val, étang à Bel.
AVERNI, *a ver ni*, au petit vallon.
SAINTONES, *sa in ones*, mer d'Ogne.
ALSACIONES, *al a ci o ones*, villes à l'étang à Ogne.

VILLES ANCIENNES DE FRANCE.

LUTETIA, *lou té a ci*, le château à l'étang.
PARIS, *pa ri Is*, marais, pâturage d'Is.
Id., *pé ar Is*, pic, bois d'Is.
ROTHOMAGUS, *ro the au ma*, roche, château au mont.
Id., *ma o Rothes*, mont aux Rothes.
BIBRACTA (ailleurs BIBRAX), *té a bi bra*, château au beau pré.
AGENDICUM, *a gé in di cogne*, à la terre du château d'Ogne.
CABILLONA, *ca bi al Ogne*, champ beau à Ogne.
CATALAUNA, *ca a logne*, champ à Ogne, (Catalogne).
AUTISSIODORUM, *au ti au dor*, au château, au fleuve.
THIONVILLE, *Théodonis (villa)*, château à Ogne.
REDONES, *ré d'Ogne*, pâturage d'Ogne.
TURONES, *dour Ogne*, fleuve à Ogne.
DIJON *(castrum)*, *di onis*, camp du dieu Ogne.
AUTEMADUNUM (Langres), *au te a dun*, au château à la montagne.

Atrebas, au trou ou vallon bas.
Melodunum, maison à la montagne, ou durum, au fleuve.

ENVIRONS DE PARIS.

Passy, *pé a si*, pic à l'étang.
Issy, *sy Is*, étang d'Is.
Ivry, *bri I*, breuil d'I.
Boulogne, bois d'Ogne.
Charonne, champ d'Ogne.
Charenton, *cha ar en te o Ogne*, champ, bois du château à Ogne.
Gobelin, *go in Bel*, terre de Bel.
Bercy, bert de l'étang.
Berny, petit bert.
Grenelle, petite côte.
Vanvres, *va an bre*, val du breuil.
Nanterre, *nan an ter*, ruisseau du château.
Croissy, *cro a sy*, creux à l'étang.
Pantin (*Pantium*), *pa in ti Ogne*, marais du château d'Ogne.
Id., *pe an ti Ogne*, pic du château d'Ogne.
Vincennes, *vi in cé né*, val du petit étang.

Les personnes qui voudront pousser plus loin leurs recherches en soumettant à l'analyse de ces racines celtiques tous les noms des villes anciennes seront peut-être étonnées du grand nombre de celles-ci qui s'expliquent par ce moyen avec justesse, et cela d'accord avec leur topographie connue. Quant à moi, ne sortant pas du cadre que je me suis tracé, je laisse aux philologues à en éclaircir les rapports et aux historiens à en tirer des conséquences.

IMP. DE CORNILLAC A CHATILLON.

